

MAIRIE l'info municipale

LE DOSSIER

12 Halte au bruit !



L'ACTUALITÉ

Elections

18 Jusqu'au 30 décembre 2006



Seniors

19 Rendez-vous de l'Age : acte V

Hommage

20 Le bénévolat associatif sous les projecteurs

22 Expressions politiques

André-Hubert Demazure, Roland Motte
PHOTOGRAPHES : Gabriel Vieille, Eric Chatelain, Bruno Ferrandez
CONCEPTION ÉDITORIALE ET GRAPHIQUE : MCM Information (tél. 04.76.03.78.30.)
PUBLICITÉ : P.M. Conseil, 60, Grande Rue, (tél. 03.81.21.15.00.)
PAO : Françoise Fedi, Jean-François Devat
IMPRESSION : Groupe Agir Graphic, Z.I. des Touches, Bvd Henri-Becquerel, B.P. 2159 53021 Laval Cedex 9
DISTRIBUTION : Adrexo. DÉPÔT LÉGAL : Novembre 2006.
ABONNEMENTS : 1 an : (17,60 euros)
TIRAGE : 66 000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé.

QUARTIERS l'info de proximité

LE REPORTAGE

24 Edifices religieux : des trésors à découvrir



L'ACTUALITÉ

Tilleroies

28 Le centre de soins fait peau neuve

Montrapon

29 Une Maison plus ouverte

Les Cras

30 Ça bouge avec les Cras'pouilles !

Clairs-Soleils

31 La bibli... qui roule !



LE GUIDE

culture, sports et loisirs

CULTURE

Exposition

32 Le Musée du temps s'ouvre au futur

Une nouvelle salle dédiée à l'infiniment petit.

Festival

33 Les musiques plébiscitées

SPORTS & LOISIRS

Championnats de France

36 Besançon, capitale du judo

Athlétisme

37 Philémon, c'est tout bon

DVD

38 Vesontio, comme si vous y étiez...

Jardinage

39 Une affaire de goûts

BANDE DESSINÉE

40 L'histoire de Besançon

RACINES

42 Le député de Besançon et l'armée indigène en... 1915

DÉTENTE

Restaurant, recette et mots croisés

45 Urgences

« Moins de bruit, plus d'amis »

L'éditorial

Jean-Louis Fousseret
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon



Besançon vient d'être classée première ville de France pour l'état de santé de ses habitants. Ce jugement du magazine "Impact Médecine" « ne doit rien aux hasards de la génétique, mais à une politique de santé active en matière de prévention ». Même s'il faut toujours observer avec prudence les palmarès décernés aux villes, j'y vois une juste reconnaissance de la politique que nous menons au service de la santé. Je m'en réjouis d'autant plus qu'il s'agit d'un vrai succès d'équipe. Celui de la Ville, mais aussi celui des établissements et professions de santé de Besançon, celui de nos associations, qui travaillent tous dans le même sens : prévenir les comportements à risque, offrir des soins et un environnement propices à la bonne santé du plus grand nombre.

Le dossier que vous trouverez dans ce numéro de BVV, consacré à la lutte contre le bruit, donne un exemple concret de cet effort de la collectivité pour notre "bien vivre". Le bruit, nous le savons, est la première nuisance, la première pollution dont nous avons à souffrir. 43% des Français déclarent être gênés par le bruit dans leur vie quotidienne. Le devoir des élus est donc de contribuer à en combattre les excès.

En ce domaine comme dans d'autres, tout est question d'équilibre. Une ville doit vivre, surtout quand, comme Besançon, elle s'enorgueillit d'être bouillonnante d'initiatives. Une ville doit aussi accepter, notamment en centre ville, que des occasions ponctuelles viennent bousculer un brin le

calme du quotidien. Mais le respect des autres doit demeurer la règle. Le respect de la tranquillité de chacun doit être une préoccupation permanente. L'animation est nécessaire. L'incivisme est inacceptable. Au fil des pages de ce BVV, vous découvrirez la panoplie très complexe des mesures prises par la ville : règles d'urbanisme, lutte contre les rodéos de scooters, mission bruit pour donner suite aux plaintes des habitants, multiplication des zones 30 pour limiter les nuisances liées à la circulation automobile dans les zones d'habitat, pose d'enrobés phoniques, campagnes de prévention... La liste est longue des actions et des dépenses engagées pour protéger au mieux les Bisontins contre les nuisances sonores. Mais, là comme ailleurs, l'action publique ne peut se suffire à elle-même. Elle est nécessaire mais elle demeurera insuffisante tant que, par l'éducation, par l'apprentissage du respect de l'autre, les règles élémentaires de civisme ne seront pas partout respectées. Lutter contre le bruit, c'est l'affaire de tous. Moins de bruit, c'est plus d'amis.

Bien sincèrement à vous.

*Très sincèrement,
Jean-Louis Fousseret*

30 JOURS

l'actualité bisontine

Santé

4 Le Réseau gérontologique en place

Bisontin à l'honneur

7 David Ratte se démasque

Concours

8 Le "talent" de Richard Gay-Parrod

Femmes

10 Lutte contre l'intolérable

Ville de
Besançon

Besançon Votre Ville
2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex
Tél : 03.81.61.50.50
Fax : 03.81.61.59.45.
E-mail : patrick.isely@besancon.fr
xavier.fantoli@besancon.fr
Site internet : www.besancon.fr

DIRECTEUR GÉRANT DE LA PUBLICATION :

Jean-Louis Fousseret

CO-DIRECTEUR : **Eric Anguenot**

RÉDACTEUR EN CHEF : **Patrick Isely**

JOURNALISTE : **Xavier Fantoli**

RÉDACTEURS : **Pascal Vernier, Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, Jean-Baptiste Vieille**

SANTÉ

Le Réseau gérontologique en place



LE BIEN-ÊTRE DES PATIENTS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE CE COLLECTIF 100 % FÉMININ.

évaluation gérontologique globale (examen médical complet, entretien, identification de troubles divers et de leur degré). « Cette évaluation se fait au domicile de l'intéressé. Une réunion de coordination en présence du patient, de sa famille si elle le souhaite, du médecin traitant et des éven-

Au centre de soin des Tilleroyes, un réseau gérontologique vient d'être mis en place à l'initiative du Dr Martine Iehl-Robert, et coordonné par le Dr Anne-Françoise Faillet. En complément des dispositifs d'aide ou de soins existants, cette micro-structure réunit un médecin gériatre, une infirmière, une assistante sociale et une assistante de coordination. Elle a pour objectif de maintenir la personne âgée chez elle autant que possible, de retarder ou éviter son hospitalisation ou son entrée en institution.

A la demande du médecin traitant, l'équipe du réseau propose gratuitement aux personnes de + 65 ans résidant à Besançon et présentant des problèmes de santé, une

tuels intervenants qui l'entourent, définit ensuite une prise en charge personnalisée, à domicile, par les services compétents et apporte un conseil en terme d'aides techniques, de prévention des risques (chute, dénutrition...). » Le réseau peut également, à la demande des services hospitaliers, assurer un suivi des personnes âgées fragiles à la sortie d'une hospitalisation. « Si le réseau gérontologique s'intéresse au bien-être du patient, il prend en compte le contexte familial et peut au besoin prévoir un soutien à l'aidant familial souvent énormément sollicité. »

Les familles souhaitant bénéficier de ce service doivent contacter leur médecin traitant.

CALENDRIER

Offert par la Ville et inséré dans le BVV de janvier dernier, le calendrier 2006 comportait une malheureuse coquille. En effet, le 1^{er} novembre est un mercredi et non un mardi comme imprimé par erreur. Le mois de novembre comporte donc un décalage. Fort heureusement, le calendrier retrouve son cours normal en décembre.

EN BREF

DONNEURS DE SANG COLLECTE

L'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Besançon et l'Etablissement Français du Sang de Bourgogne - Franche-Comté organisent une collecte de sang le jeudi 9 novembre à la salle Proudhon, de 10 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30. Contact : 03.81.80.19.92.

ONISEP PUBLICATIONS

L'Office national d'information sur les enseignements et les professions vient de publier deux nouveaux titres dans la collection Parcours : "Architecture, urbanisme, BTP" et "Les métiers de la biologie". Ces ouvrages qui passent à la loupe formations, concours et emplois sont en vente au prix de 12 € au CRDP (6, rue des Fusillés) ou sur www.onisep.fr



ORPAB THÉ DANSANT

L'Office des retraités et personnes âgées de Besançon organise son traditionnel thé dansant des aînés au Kursaal, mercredi 8 novembre à partir de 14 h. Renseignements complémentaires auprès du secrétariat de l'ORPAB - 7, rue Mégevand. Tél. : 03.81.82.22.05.

VACANCES POUR TOUS BROCHURES

Editée par la Ligue de l'enseignement en Franche-Comté, les brochures "Vacances pour tous - hiver 2006-2007" enfants/juniors et adultes/familles sont disponibles sur simple demande au 03.81.25.06.40. Courriel : vpt.fol25@orange.fr

PAYS COMTOIS BESANÇON CÔTÉ CAMPAGNE

Pour son numéro d'automne, le magazine Pays Comtois profite de la douceur de la saison pour offrir une vision décalée de



Besançon. Un dossier richement illustré fait découvrir la campagne en plein cœur de la ville, avec ses moutons, ses vergers, ses volailles et autres volatiles inattendus, sans oublier les hommes qui font vivre et vivent de cette nature. Alors bonne promenade et bonne lecture ! Pays Comtois n° 68 en kiosque depuis fin septembre - 96 pages - 6,50 € www.lepays.net et www.alsapresse.com

SOLIDARITÉ

Une "Semaine" pour s'engager

Offrir chaque année un espace-temps aux acteurs de la solidarité internationale pour leur permettre de mieux faire connaître leurs initiatives et amener ainsi le public à réfléchir et à s'engager : tel est le but recherché par la "Semaine de la Solidarité internationale", manifestation nationale décentralisée, née en 1998, à laquelle Besançon participe pour la cinquième fois de rang. Du 13 au 18 novembre, ce sera pour de nombreuses associations l'occasion d'exposer et valoriser au grand jour la diversité de leurs actions dans les domaines de la solidarité internationale et du développement durable. Ainsi, pour ne citer que celles-ci parmi bien d'autres, "Franche-Sylvanie" fera découvrir une expérience de tourisme solidaire dans un village roumain, ou encore "Artisans du monde", à travers la dégustation de produits, abordera la question du commerce équitable. Centre névralgique de cette "Semaine" au copieux programme coordonné par la Ville, le Kursaal accueillera projection de film ("L'argent de l'eau" de Christian Lallier), soirées-rencontres et conférences-débats (voir programme détaillé dans Sortir) avant d'abriter jeudi 16 et vendredi 17 "Le Village solidaire" puis, le lendemain samedi, "Le Village des Droits de l'Enfant", ces deux derniers événements organisés en partenariat avec les Francas du Doubs. Les Maisons de quartier de Planoise, Rosemont - Saint-ferjeux, la Grette et le Centre international de séjour apporteront eux aussi leur contribution par le biais d'expositions, animations scolaires, films et soirée débat.

Contact : Direction des Relations internationales au 03.81.61.59.44.



Le Village aux dix maisons

Dix maisons, comme autant de droits de l'enfant, attendent les visiteurs samedi 18 novembre au Kursaal. A partir de 13 h 30, au cœur d'un village conçu, fabriqué et animé par les Francas du Doubs, des ateliers ludiques permettront aux 6-12 ans de mieux connaître leurs droits et tout ce qui s'y rattache. Ponctuée de nombreux temps forts (spectacles, danses, film, chants...), cette journée, initiée il y a trois ans par la Direction municipale Vie des Quartiers après l'attribution à Besançon du label "Ville amie des enfants - UNICEF", cherche en priorité à rassembler les acteurs de la protection de l'enfance. De nombreux partenaires (Terre des Hommes, Recidev...) sont associés à cet événement qui, le temps d'un après-midi, offrira aux plus jeunes un véritable espace de découverte et d'activités.

Contacts : Francas du Doubs au 03.81.82.61.30. Direction Vie des quartiers - Coordination Jeunesse au 03.81.61.51.11.

DRAC

Georges Poull aux commandes



Depuis le 1^{er} octobre, la Franche-Comté dispose d'un nouveau directeur régional des Affaires culturelles. Occupant jusque-là les mêmes fonctions en Champagne-Ardenne, Georges Poull, spalinien de 56 ans, a pris la succession de Pierre Chatauret qui, après cinq ans et demi à Besançon, a été nommé chargé de mission auprès du directeur de l'Architecture et du Patrimoine au ministère de la Culture.

COMMERCE

"DOUCEURS À LIRE ET À MANGER" Passionnées de livres, Sylvie Piantoni et Muriel Morton concrétisent enfin un projet longuement mûri : ouvrir, à Besançon, un espace dédié à la lecture où l'on peut prendre le temps de se restaurer. Ici, pas de fast food ni de menus vertigineux : la formule, pratique, s'appelle le "fooding". « L'idée est d'offrir aux clients un cadre calme et convivial dans lequel ils peuvent manger vite, mais bien », révèle Muriel. La clientèle y est déjà très variée : des étudiants, des travailleurs, mais aussi des personnes âgées ou des mères de familles. « Chez nous, avec un bon livre et un bon repas, ils sont un peu comme chez eux ». "Douceurs à lire et à manger" 16, rue de Pontarlier. Tél. : 03.81.81.69.75. et 06.10.43.07.50. Ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30.



"ANAËL ESPACE BEAUTÉ" Dans des cabines spacieuses aux murs blancs, sur fond de musique relaxante, Isabelle, Vanessa et Sophie proposent une gamme de soins complète : épilation, UV, manucure, maquillage... Bienvenue à "Anaël Espace Beauté". Sa



charmante responsable, Isabelle Lambert, a même effectué son apprentissage

dans cet institut situé à côté du magasin BUT dans la ZAC Valentin. « La personne qui m'a formée a tenu à ce que j'en reprenne la direction, en juillet dernier ». Ambiance chaleureuse dans l'équipe, atmosphère climatisée en cabine : "Anaël" est un espace de relaxation lumineux pour les femmes, mais pas seulement : « il y a de plus en plus d'hommes dans notre institut », souligne Isabelle. "Anaël Espace Beauté" - 7, route de Chatillon. Tél. : 03.81.48.01.56. Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 15 h 30.

► BISON TIN A L'HONNEUR

AUSSI TALENTUEUX QUE SYMPA, LE "PAPA" DE SAM A FAIT UN CARTON PENDANT LES "MOTS DOUBS".

David Ratte se démasque

Son album "Toxic Planet", sorti en juin dernier à l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement, n'en finit pas de séduire. Les bédéphiles, bien sûr, mais également tous ceux que le devenir de notre terre inquiète. A travers des histoires courtes, David Ratte invite ses lecteurs à ouvrir les yeux. « Pas de message politique là-dessous, assure-t-il, mais une volonté de dénoncer l'hypocrisie de ceux qui se refusent à regarder la vérité en face à propos, par exemple, du réchauffement climatique ». Avec un humour très décalé – « J'aime bien offrir plusieurs niveaux de lecture » -, il met en scène Sam, un héros ordinaire affublé en permanence d'un masque à gaz comme tous les habitants des pays riches. Demeurée (trop) longtemps au stade de jardin secret, sa passion pour la BD a fini par déborder en 2001. « Cela s'est fait un peu par hasard, confie-t-il. J'ai envoyé des planches à plusieurs maisons d'édition avant de collaborer avec Arleston pour Lanfeust mag (science-fiction) puis de démarrer Toxic Planet en juillet 2005 ». La suite ? Des contacts avec une dizaine d'éditeurs et, finalement, le choix de l'un d'eux, Paquet à



Photo : Estier Szwarcbart.



Genève. Commercial à mi-temps au sein de l'entreprise SAMIA, hier basée à Thise et aujourd'hui à Florensac, l'ancien élève du lycée Jules Haag ne cache pas combien il apprécie chacun de ses retours à Besançon. « C'est ma ville natale, là où j'ai passé les vingt-cinq premières années de ma vie et où réside encore toute ma famille et celle de ma femme. Là également où j'ai appris à connaître le monde de la BD grâce en particulier à un professeur d'histoire-géographie du collège Diderot, M. Thiébaud. Je lui dois beaucoup ». S'inscrivant modestement dans une lignée dont les chefs de file seraient l'Argentin Quino (Mafalda) et le Belge Frankin (Idées noires), David Ratte, également dessinateur publicitaire à ses heures libres, travaille déjà sur le deuxième des trois tomes prévus de "Toxic Planet" dont la parution est programmée en mars 2007. « En matière de pollution, ce ne sont hélas pas les sujets de fond et les raisons de s'indigner qui manquent », conclut le "papa" de Sam. ■

A visiter : www.toxicplanet.info

► COMMERCES

"COIFFURE À DOMICILE"

Mobile et motivée, Josiane Joly se déplace sur demande à Besançon et la périphérie pour réaliser coupes, brushing, mises en pli et colorations. « La coiffure à domicile est pratique pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi pour ceux et celles qui n'aiment pas aller dans les salons », explique cette mère de famille en activité depuis juin. « J'ai travaillé dans un salon pendant plusieurs années, puis j'ai décidé d'élever mes enfants ». Pourquoi la coiffure à domicile ? « L'ambiance y est différente, on peut discuter, alors le courant passe mieux avec les clients. Avec moi, ils se sentent à l'aise ». « Coiffure à domicile » : 03.81.50.79.47. ou 06.66.33.75.78.



► EN BREF

DEVELOPPEMENT 25 ANNUAIRE 2007-2008

"Développement 25", l'agence économique du Doubs, vient de sortir l'Annuaire 2007-2008 des industries et services de sous-traitance et de co-traitance du Doubs. Vitrine de l'étendue des savoir-faire industriels du département, cet outil bilingue (français-anglais) offre 512 pages aux acteurs et acheteurs de l'industrie. Consultable sur le site www.doubs.org, l'Annuaire est également disponible en version papier sur simple appel au 03.81.65.10.11.

MJC PALENTE SOUTIEN SCOLAIRE

Les élèves de 2^e, 1^{ère} ou terminale qui éprouvent des difficultés en maths, physique ou chimie peuvent bénéficier d'un soutien personnalisé à la demande par un bénévole dans le cadre de la MJC de Palente (adhésion annuelle MJC : 9 €). Renseignements : Jacques Veuillez au 03.81.80.18.16.

ESPERANTO REPRISE

Vous souhaitez vous lancer ou vous perfectionner dans la langue internationale qu'est l'espéranto ? Alors adressez-vous au Centre culturel espéranto - 10 A, rue des Courtils. Tél. : 03.81.88.13.41.

► JEUNES

Recherche d'emploi

Il est aujourd'hui nécessaire de connaître et d'utiliser internet pour effectuer ses recherches d'emploi. C'est pourquoi de plus en plus de jeunes fréquentent le Cyberesp@ce de la Mission Locale Espace Jeunes - 5 rue de la Cassotte. La majorité d'entre eux sont accompagnés grâce à un Contrat d'insertion à la vie sociale (CIVIS) signé avec un conseiller emploi formation. L'accès du Cyberesp@ce est libre tous les matins du lundi au vendredi. Les après-midi, différents ateliers sont proposés sur rendez-vous : accompagnement renforcé à la recherche active d'emploi grâce à l'aide à la rédaction d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation ; découverte des secteurs d'activités professionnels ou des métiers avec l'aide d'un logiciel "le métier qui me plaît" ; initiation à l'utilisation d'internet (15 h). ■

Contact : 03.81.85.85.85.

CONCOURS

Le "talent" de Richard Gay-Parrod



UN EXEMPLE DE RÉUSSITE PROPRE À STIMULER LES VOCATIONS.

Quand il a ouvert "Le Fournil du pain chaud" en janvier dernier, Richard Gay-Parrod ne soupçonnait pas que sa "petite entreprise" se développerait aussi vite : « J'ai embauché Olivier, puis Alice au bout de quelques mois, bien plus tôt que prévu... » Et cet ancien technicien agroalimentaire ne pensait pas non plus, en remplissant son formulaire de candidature, qu'il ferait partie des 44 lauréats du Talents des Cités, concours national de soutien à la création et au développement d'entreprises dans les quartiers sensibles. « J'ai reçu le premier prix régional, à savoir 3 000 euros de la part de l'association Talents des Cités, ainsi que 1 000 euros supplémentaires de la part de la Ville et ses partenaires, dont la Boutique de

gestion. Cette somme m'a permis de prendre deux semaines de vacances. » Un repos bien mérité pour ce jeune chef d'entreprise qui travaille 15 heures par jour, six jours sur sept. « Je voulais travailler à mon compte et me réinstaller dans ma région. Ce local était libre depuis longtemps et c'était une réelle opportunité : j'habite à 300 mètres et tout le monde dans le quartier attendait avec impatience un endroit où acheter du pain, des pâtisseries, des sandwiches... j'avais tout à gagner ! » Une belle histoire, et un vrai concours... de circonstances !
"Le Fournil du pain chaud"
 9, rue Brûlard.
 Ouvert tous les jours
 sauf le dimanche de 7 h à 20 h.

SOLIDARITÉ

LIEU D'HÉBERGEMENT TRANSITOIRE GRATUIT, L'ABRI A UNE CAPACITÉ DE 30 PLACES.

Abri de nuit, abri de vies

Grâce à un cofinancement Ville, Etat, Conseil général, ADEME, l'abri de nuit des Glacis vient d'ouvrir, en complément du dortoir et du réfectoire existants, un nouveau bâtiment, labellisé HQE (haute qualité environnementale), qui garantit sécurité et dignité à ses occupants. Avec ses chambres individuelles, doubles ou collectives, il porte à 30 lits (90 au total à Besançon) la capacité d'accueil sur le site. Ce lieu d'hébergement transitoire gratuit est destiné aux adultes en grande difficulté : victimes d'expulsion, personnes sans domicile, jeunes à la rue ou retraités en voie de paupérisation. Ouvert été comme hiver, avec des horaires élargis et une équipe mobile en cas de canicule ou de grand froid, son taux d'occupation est passé de 38 % avant 2005 à + de 50 % en 2006. En périphérie de ce lieu d'accueil d'urgence, une dizaine de travailleurs sociaux assure le soutien et l'orientation de la personne :

démarches administratives, accès aux soins, aux services, aide à la réinsertion, mais aussi réorientation vers les organismes sociaux de la ville d'origine. Trois infirmiers et un alcoologue se relaient pour l'accompagnement ou le conseil médical en cas de prise de traitement ou de difficultés psychiques.
 « L'accueil d'urgence à l'abri de nuit s'intègre dans un dispositif global de lutte contre l'exclusion. Depuis longtemps à Besançon, un réseau de solidarité apporte des solutions en terme d'accueil de jour (Boutique, Buanderie) ou de nuit (Glacis, Forum), de restauration (Fourneau économique), d'orientation et de conseils à travers notamment les quatre centres d'hébergement et de réinsertion sociale et le Service d'Accueil et d'Accompagnement Social qui gère l'abri des Glacis », précise Laurence Vuillet, responsable du SAAS.



A l'occasion de la Journée Mondiale du Refus de la Misère le 17 octobre, jour de l'inauguration, Jean-Louis Fousseret a désigné cette réhabilitation partielle comme « un symbole de l'action municipale en faveur des plus démunis, action menée au quotidien par l'ensemble des partenaires associatifs, institutionnels, notamment le CCAS et le SAAS, par les bailleurs sociaux et les foyers d'hébergement. Il ne s'agit pas d'assistantat ; il s'agit de rendre aux personnes fragilisées la dignité à laquelle elles ont droit, un principe fondamental des Droits de l'Homme. Nul n'est à l'abri d'en avoir un jour besoin. »
SAAS
 Rue Champrond.
 Tél. : 03.81.41.22.60.
 N° d'urgence sociale : 115.

RÉTRO

RÉALISÉ PAR LES ÉLÈVES DE L'ENSM, CE MINI DRONE A REÇU UNE MENTION SPÉCIALE DU JURY DES MICRONS D'OR.

29 septembre : Micronora

Avec 990 exposants (596 directs et 394 indirects) dont 35 % d'étrangers, 15 272 visiteurs professionnels dont 11 % d'étrangers en provenance de 40 pays différents (Suisse, Allemagne, Italie bien sûr mais également Finlande, Russie, Inde...), Micronora a fait le plein à Micropolis durant quatre jours. Rehaussée par les succès du "Nanozoom" et des "Rencontres technologiques européennes sur les micro et nanotechnologies", l'édition 2006 a conforté le rang du rendez-vous bisontin comme le plus grand salon continental dédié aux microtechniques. Une réussite qui récompense les efforts des organisateurs - l'association Micronora - et contribue à accroître le rayonnement international de la capitale comtoise.



13 octobre : chaufferie-bois



JEAN-LOUIS FOUSSERET ET MICHÈLE PAPPALARDO S'Y SONT MIS À DEUX POUR COUPER LE RUBAN.

Rangée parmi les plus performantes de France avec ses 6 MW de puissance utile qui permettront de couvrir les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire de 2 500 logements, la chaufferie automatique au bois de Planoise permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de quelque 10 000 tonnes de CO² par an. Voilà qui méritait bien une inauguration à quatre mains par Jean-Louis Fousseret et Michèle Pappalardo, présidente nationale de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). D'un coût total de 4,2 M€ financé majoritairement par la Ville, la chaufferie a bénéficié également de la participation de l'Etat, de la Région, du Département et de l'ADEME.

UNE RÉCOMPENSE MÉRITÉE POUR BESANÇON.

14 octobre : drapeau

A l'origine de nombreuses actions valorisant l'échange et la diffusion de l'idée européenne, Besançon, ville jumelée, rappelons-le, avec huit collectivités territoriales européennes, a vu son engagement soutenu récompensé par la remise officielle du Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe. Au nom de la Ville, Jean-Claude Chevailler, adjoint en charge des Affaires européennes, a reçu cette distinction des mains de Mme Johanna Schicker, ancienne députée autrichienne. Clin d'œil du calendrier, cette cérémonie s'est déroulée le jour même de l'inauguration du premier Marché européen à Besançon, sur la place de la Révolution.



EN BREF

BANQUE ALIMENTAIRE COLLECTE

La Banque Alimentaire du Doubs, ouverte toute l'année, a pour objectif la lutte contre la faim et le gaspillage alimentaire. Grâce à un réseau de 42 associations locales et CCAS, elle permet à plus de 5 500 personnes, chaque mois, d'améliorer un quotidien difficile. Le grand public pourra se mobiliser en offrant du temps en tant que bénévoles et/ou des denrées non périssables dans une centaine de grandes surfaces du département, les 24 et 25 novembre, à l'occasion de la 19e collecte de la Banque Alimentaire.
 Contact : Banque Alimentaire du Doubs - 10, avenue de Chardonnet.
 Tél. : 03.81.80.96.06.

DECHETS TROP, C'EST TROP !

Chaque franc-comtois produit en moyenne 467 kg d'ordures ménagères chaque année, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans. Afin d'y remédier, l'Acomade, l'Ademe, la Région et le Département viennent de lancer un programme de prévention, "Réduisons nos déchets", qui renforcera les actions nationales pour faire de la Franche-Comté une région exemplaire. Moins de déchets, c'est moins de pollutions et d'énergie gaspillée ; bref, une planète plus saine pour tous.
www.reduisonsnosdechets.fr



ASEB ROLLER INDOOR

Le 12 novembre de 9 h à 18 h, l'ASEB organise le 1er Roller Indoor sur la piste de kart du Ducky (Châteaufarine) sous la forme d'un tournoi par élimination. L'épreuve est ouverte aux licenciés mais aussi aux non licenciés (à partir de 6 ans) munis d'un certificat médical. Un créneau d'1 h 15 sera réservé aux débutants. Inscription participants : à partir de 5 euros. Entrée libre.
 Renseignements sur www.aseb.asso.fr

INSEE ENQUÊTE

Jusqu'au 12 novembre, l'INSEE réalise une enquête sur les conditions de logement en France. L'objectif est de décrire les caractéristiques du logement comme leur taille ou leur confort et de mesurer les dépenses occasionnées (loyer, charges, remboursements d'emprunts). A Besançon, quelques ménages, avertis auparavant par courrier, seront sollicités et recevront la visite d'un enquêteur muni d'une carte officielle l'accréditant.

FEMMES

Lutter contre l'intolérable

EN FRANCE, UNE FEMME
SUR 10 EST VICTIME DE VIOLENCES.

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2006
JOURNÉE INTERNATIONALE POUR
L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE
À L'ÉGARD DES FEMMES



Sujet encore tabou, la question de la violence à l'égard des femmes, de la violence conjugale au harcèlement sexuel, au viol ou à la prostitution, constitue un problème de société lourd qui touche tous les milieux. Autrefois, tous les quatre jours, une femme mourait sous les coups ; aujourd'hui il en meurt une tous les deux jours...

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes le samedi 25 novembre, la municipalité propose avec le soutien de la Direction régionale aux droits des Femmes et le réseau associatif présent localement (Centre d'Information aux Droits des Femmes, Solidarité Femmes, le Nid, Amnesty International et les associations de femmes de Besançon) un programme de sensibilisation et d'information qui s'ouvrira la veille par la projection du film de Luis Bunuel, *El* à 18 h au Kursaal. Elle sera suivie d'une conférence débat animée par l'association belfortaine "Parenthèses à la violence", qui travaille avec les auteurs de ces délits.

Le samedi 25, place du Huit-Septembre, l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels organisent une après-midi d'information qui s'achèvera à 19 h 30 à la Maison de quartier Grette-Butte avec la

représentation de la pièce "Le Rêve de Cendrillon" par la compagnie LTS. Trois quarts d'heure d'un "talk show" très spécial qui débouchera sur une réflexion menée avec la salle.

Pour Rosine Chavin-Simonot, conseillère déléguée à l'Égalité des chances et à la Lutte contre les discriminations, « *au regard de l'indigence de la loi française dans ce domaine et du déficit de moyens, la question des violences nécessitent au plan local des actions concrètes menées en partenariat. Cette journée s'inscrit dans une action municipale de longue haleine engagée à la demande de Jean-Louis Fousseret en faveur des femmes, notamment avec les premières Rencontres de la Politique de la Ville "Temps de vies au féminin" de mars 2005 et la journée "Femmes à l'honneur, femmes en question" du 8 mars dernier, qui sera rééditée en 2007.* »

**Renseignements : Direction Vie
des Quartiers au 03.81.61.51.11.**

JEUNES

"Initiatives"

Envie d'agir, de créer, de concrétiser un projet, de lancer une activité ? Le CRIJ reçoit tous les jeunes Frانس-Comtois intéressés par cette aventure dans un espace dédié et dénommé "Initiatives jeunes". Mis en place avec l'aide de Jeunesse et Sports et en collaboration avec la Boutique de gestion, cet espace permet aux jeunes d'être reçus de façon personnalisée, de s'informer, de recevoir des conseils dans les domaines de la création d'entreprise ou d'activité, de l'aide à projet, du lancement d'initiative. Une documentation spécialisée et des ordinateurs sont à leur disposition. Il est également possible de prendre rendez-vous pour des entretiens plus approfondis.

**CRIJ : 03.81.21.16.16.
et www.jeunes-fc.com**

Grandes écoles
scientifiques

En collaboration avec les lycées Jules Haag de Besançon, Viette de Montbéliard, le lycée Victor Hugo de Besançon organise pour la cinquième fois un Forum des grandes écoles scientifiques.

Destiné aux étudiants des classes préparatoires scientifiques de l'académie de Besançon, ainsi qu'aux enseignants et élèves des classes terminales scientifiques (S) et technologiques (STI et STL), ce forum a pour objectif :

- de présenter les grandes écoles, plus de cinquante d'entre elles seront présentes (Ecole Polytechnique, Ecoles Centrales, Ecoles Nationale Supérieures d'Ingénieurs...)
- de faire découvrir aux élèves de classes terminales, des filières de formation scientifiques de qualité : les classes préparatoires aux grandes écoles.
- de montrer la réalité des métiers d'ingénieurs à travers des conférences animées successivement par un ingénieur en exercice et un directeur d'une école d'ingénieur.

Ce forum se déroulera samedi 25 novembre de 9 h à 12 h 30 au lycée Victor Hugo - 1, rue Rembrandt.

**Contact : Christian Gillmann
au 03.81.80.25.85.**

COMMERCE ET TOURISME



"LE CHOCOLAT EN FÊTE"

Grâce à l'Union des Artisans Pâtisseries Chocolatiers Confiseurs Glaciers du Doubs, le chocolat sera en fête sur la place de la Révolution les samedi 25 (12 h - 22 h 30) et dimanche 26 novembre (10h - 18 h). Au programme de cette manifestation qui réunira 15 maîtres-chocolatiers ainsi que des maîtres-cuisiniers : démonstrations et dégustations sur tous les stands, école du chocolat, trucs et astuces, participation des CFA et des lycées professionnels, ou encore expositions d'œuvres et défilés de robes en... chocolat.

« Médiation,
réglementations
et civisme. »

Halte au bruit !

Une ville sans bruits n'existe pas. Pour autant, chacun peut contribuer à rendre la ville plus agréable. Les services municipaux sont bien sûr présents, ils préviennent, sensibilisent, réglementent, peuvent sanctionner, mais il suffit aussi de respecter quelques règles de civisme, parce qu'on s'entend mieux quand on s'entend bien...

Les sondages d'opinion nationaux montrent que le bruit est aujourd'hui une préoccupation importante. 43% des Français se disent gênés dans leur vie quotidienne et 49% estiment que la situation en France s'est dégradée ces dix dernières années. « *L'activité humaine et la vie moderne ont considérablement augmenté les sources de bruit*, précise Martine Bultot, Adjointe à l'Hygiène-Santé. *Les nuisances sonores sont la cause de stress, de troubles de la santé, d'agressivité, de perte d'audition diagnostiquée de plus en plus tôt, de réactions sans gravité ou irrémédiablement handicapantes.* » Un jeune sur quatre a un déficit auditif reconnu comme pathologique et le Quotidien du Médecin estimait en mars 2000 que 2,5 millions de personnes en France souffraient régulièrement d'acouphènes (sifflements, bourdonnements...).

« *La liste est longue des actions et des dépenses engagées pour protéger au mieux les Bisontins contre les nuisances sonores*, indique Jean-Louis Fousseret. *Mais, là comme ailleurs, l'action publique ne peut se suffire à elle-même. Elle demeurera insuffisante tant que les règles élémentaires de civisme ne seront pas partout respectées.* »

Effectivement, les nuisances sonores, éléments incontournables de notre environnement actuel, posent le problème de l'équilibre précaire entre les bruits inévitables et légitimes d'une vie citadine et ceux qui entrent dans le cadre de l'incivisme, entre la tranquillité des riverains et l'animation de leur quartier. « *Le bruit est une notion très subjective*, poursuit Martine Bultot. *Aussi il convient de différencier les nuisances sonores des bruits "utiles": construire une usine fera craindre aux riverains les bruyants va-et-vient de camions. Si l'on construit à la même place une clinique, les mêmes riverains ne se plaindront pas des hélicoptères ou des sirènes des ambulances, dont le trafic est pourtant beaucoup plus important.* »

La ville apporte des réponses depuis longtemps, et la lutte contre les nuisances sonores est placée sous la responsabilité du Maire, chargé par le Code général des collectivités territoriales d'assurer la tranquillité publique. Pour réaliser cette mission, il faut à la fois des agents municipaux assermentés, des inspecteurs du service Hygiène-Santé, ainsi que des instruments juridiques qui fixent ce qui n'est pas permis et réglementent certaines activités bruyantes.



► MODE D'EMPLOI

Le guide des bonnes manières du bruit

Chacun peut contribuer à rendre la vie dans la ville plus agréable et plus conviviale, il suffit juste pour cela de respecter quelques règles de vie en société :

- Je n'ai pas le droit de gêner mes voisins, ni le jour ni la nuit
- Je modère le son de ma télévision et de ma chaîne hi-fi
- J'achète des appareils électroménagers silencieux
- J'applique les précautions d'isolation lorsque je change mon revêtement de sol
- Je ne bricole pas en-dehors des horaires recommandés
- Je mets des feutres sous les pieds de mes meubles
- J'informe mes voisins lorsque j'organise une fête et j'accepte qu'ils puissent également en organiser
- Je ne claque pas les portes de mon appartement
- Je descends les escaliers en silence
- Je tonds ma pelouse à des horaires acceptables par tous
- J'apprends à mon chien à ne pas aboyer inconsidérément

(source : Centre d'information et de documentation sur le bruit)

▶ ENTREVUE

3 questions à Martine Bultot, adjointe à l'Hygiène-Santé

Besançon est-elle une ville bruyante ?

Si l'on se base sur les plaintes enregistrées à la Mission Bruit de la Direction Hygiène-Santé, on note une hausse de 9 % entre 1999 et 2003, puis une certaine stagnation depuis cette date. En revanche, les conflits sont plus forts, liés souvent à l'incivisme entre les parties.

De quels moyens dispose cette Mission Bruit ?

Deux personnes sont chargées de l'application des pouvoirs sanitaires du maire. Il s'agit de techniciens assermentés qui possèdent des outils pour mesurer objectivement l'intensité du bruit. Mais rappelons que le bruit est une notion subjective, et bien que les agents puissent sanctionner, la médiation suffit la plupart du temps à faire cesser les problèmes.

Comment conciliez-vous animations et tranquillité ?

Tout établissement diffusant de la musique amplifiée doit réaliser une étude d'impact, puis exécuter les travaux d'insonorisation imposés par la loi. Citons l'exemple du Cousty, qui a mis le temps nécessaire à cette mise en conformité (parking, modulateurs de bruit, etc.), mais depuis, vie nocturne et riverains cohabitent dans un respect mutuel. Un exemple suivi par certains, mais que tous doivent appliquer.

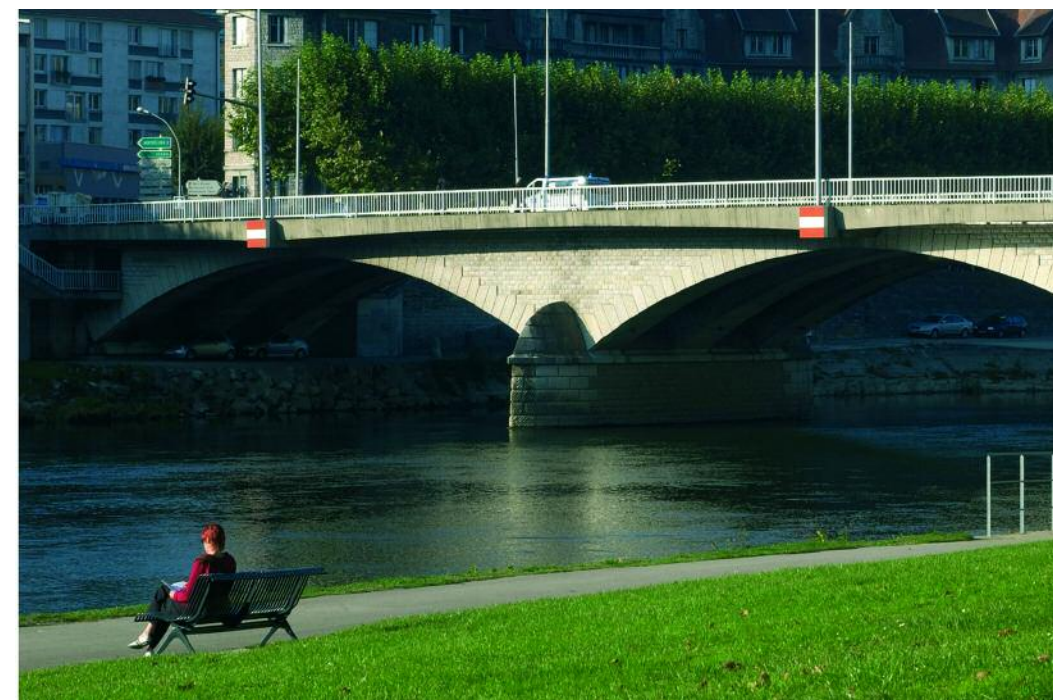


▶ L'UTILISATION DU SONOMÈTRE, UNE PREMIÈRE ÉTAPE DANS L'ÉVALUATION DES NUISANCES SONORES

En 1983 déjà, la Ville de Besançon signait, avec le secrétaire d'État auprès du 1^{er} Ministre chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, un contrat de ville pilote en matière de lutte contre les nuisances sonores. Celui-ci assignait plusieurs objectifs, en particulier l'élaboration d'une cartographie sonore de la ville en vue d'améliorer le confort acoustique des infrastructures existantes et pour des études d'aménagements ultérieurs ; la mise en place d'une structure d'accueil et de traitement des plaintes ; la réalisation d'une série de travaux permettant d'améliorer le confort des Bisontins, la réalisation de deux murs anti-bruit (le long du boulevard Churchill, l'un à Montrapon, l'autre à Fontaine-Écu pour la protection d'une école), des travaux de correction acoustique ; la sensibilisation de la population et enfin la mise en place d'une réglementation.

« La Ville s'occupe du bruit, et c'est un travail de persévérance, confie Martine Bultot. Elle a par exemple créé il y a 20 ans un service de dépôt de plaintes, qui aide les citoyens à gérer les problèmes. Cette Mission Bruit recueille en moyenne 200 plaintes par an, qui concernent des problèmes de voisinage, les aboiements de chiens, des nuisances sonores provenant d'activité économique, de la voie publique ou d'établissements recevant du public. Ce nombre, ainsi que les types de plaintes, évolue peu, et une étroite collaboration avec les Polices Municipale et Nationale permet également de gérer au mieux les conflits. »

Forte de cette longue expérience, la Mission Bruit de la Direction Hygiène-Santé, un service gratuit pour les administrés, est bien sûr et avant tout chargée de faire appliquer la loi. En réponse aux plaintes, ses agents disposent d'outils objectifs, tels que des sonomètres par exemple, pour mesurer concrètement les excès.



▶ L'ENVIRONNEMENT DOIT AUSSI ÊTRE APPRÉCIÉ EN TERMES DE QUALITÉ SONORE QU'IL CONVIENT DE PRÉSERVER DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN, DANS LA CONCEPTION DE ZONES CALMES À PROTÉGER.

Les actions de lutte contre le bruit concernent évidemment toutes les activités de la ville, et la Mission Bruit incite tous les services pour que l'impact sonore des matériels achetés (containers enterrés, poubelles, freins, motorisations, verre insonorisé...) soit étudié et que les moins bruyants soient systématiquement choisis. Un gain de plusieurs décibels a pu par exemple être obtenu sur les bennes à

« Cette mesure du bruit est importante, car elle permet aux parties de découvrir leurs nuisances, explique Martine Bultot. Le plus souvent l'intervention de ces agents se limite à un rôle de médiation, car une prise de conscience est la plupart du temps suffisante pour faire cesser les problèmes. » Pour autant, les agents disposent d'un pouvoir de sanction financière, et peuvent dresser des procès-verbaux alors transmis au procureur de la République.

ordures ménagères, grâce à l'amélioration des techniques, tels que des écrans anti-bruit ou l'insonorisation des équipements. À titre indicatif, on notera qu'une variation de seulement 3 décibels correspond à deux fois plus (ou moins) de bruit. La réduction des impacts sonores dans les chantiers de constructions et de déconstruction est également étudiée, en amont, par la Mission Bruit. Mais d'autres éléments, comme la limitation de vitesse, la nature

▶ L'ASSOCIATION AGI-SON VEUT SENSIBILISER LE PUBLIC, MAIS AUSSI LES MUSICIENS, AUX DANGERS DU SON.

▶ HARMONIE

« Pour que la musique reste un plaisir... »

Depuis octobre dernier, une campagne nationale de sensibilisation aux risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées a été lancée dans les salles de concert par les professionnels. « Avec l'évolution des pratiques musicales, de plus en plus de jeunes sont concernés par ces risques, et les musiciens ne sont pas non plus à l'abri de lésions », explique Laurent Moulin, chargé de prévention à la Mutuelle Des Etudiants. Effectivement, depuis plus de dix ans, rapports médicaux et enquêtes épidémiologiques démontrent que les publics de concert et les musiciens sont exposés à des niveaux sonores pouvant causer des lésions irréversibles du système auditif. Frédéric Aboura, de l'association Découvert Autorisé, fait le pari de l'éducation : « Seules la prévention et la formation permettront de parvenir à une gestion des volumes sonores permettant de concilier préservation de la santé publique, tranquillité du voisinage et maintien de la



diversité musicale. » Conscients de cette situation, les professionnels de la musique vivante se sont regroupés au sein de l'association AGI-SON afin d'informer le public. Ainsi, 5 000 dépliants, 5 000 affiches et 10 000 paires de bouchons d'oreille seront distribués cette année en Franche-Comté. À cela, il convient d'appliquer quelques comportements salvateurs : tenir compte de son état de fatigue, faire des pauses et s'éloigner des sources sonores ou encore limiter le temps d'écoute ou le volume de son baladeur.

Contact : Découvert Autorisé – Frédéric Aboura
tél : 03.81.83.39.09. – www.agi-son.org



LA LIMITATION DE VITESSE OU DU MACADAM ANTIBRUIT PEUVENT RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES.

Loyat, adjoint à l'Urbanisme. *Avec les bons réflexes, des travaux et des aménagements, nous améliorerons tous notre environnement sonore. Dans les quartiers qui mêlent l'habitat et les activités, une attention particulière doit être portée à la qualité sonore de l'espace. La protection maximale contre le bruit est désormais intégrée dès l'amont des projets d'aménagement de la ville.*

Mais il ne peut y avoir de réelle politique en la matière sans l'adhésion du plus grand nombre ni la "compréhension active" de l'ensemble de la population: en clair un appel au civisme de chacun...

Xavier FANTOLI

des revêtements routiers, la fluidité du trafic et le choix d'autres modes de transport que la voiture contribuent à la diminution des nuisances sonores.

Pour Jean-Claude Roy, adjoint à la Voirie et à la Police Municipale, *«il existe plusieurs façons complémentaires de réduire ces problèmes. La vitesse est responsable d'accidents graves mais produit également du bruit. En établissant des Zones 30 dans certains quartiers, on peut faire diminuer le bruit. Nous installons aussi dans certains cas un enrobé phonique qui permet de réduire de moitié le bruit de roulement des véhicules. Cette technique, qui a démontré son efficacité avenue Siffert ou rue de Velotte, sera utilisée dans la future voie des Mercureaux, par exemple».*

L'environnement sonore est un élément fondamental du cadre de vie et de la qualité de la vie en ville. Pourtant une source sonore urbaine n'est pas forcément une nuisance : les marchés, les horloges, les fontaines, les squares, les conversations sur les bancs publics, les cours d'écoles font partie des bruits de la vie et participent à l'animation de la cité. Des animations exceptionnelles peuvent aussi constituer des nuisances pour les riverains: elles sont cependant inhérentes et nécessaires à la vie d'une ville. L'enjeu majeur qui conditionne un environnement urbain équilibré et harmonieux se situe donc à la croisée de contraintes et d'exigences parfois contradictoires : activité et habitat, désir d'animation et besoin de tranquillité. *«Le bruit doit être pris en compte dans les projets d'urbanisme, souligne Michel*



▶ RÉGLEMENTATION

Pour mémoire, un arrêté préfectoral portant sur les bruits de voisinage prévoit, entre autres, les dispositions suivantes :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 les jours ouvrables,

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi,

de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.
Les travaux bruyants sont interdits de 20 h à 7 h et de 12 h 30 à 13 h 30 tous les jours de la semaine, les dimanches et jours fériés.



Jusqu'au 30 décembre 2006 !

ELECTIONS. Voter est à la fois un droit et un devoir. A condition d'être inscrit à temps sur les listes électorales...

Présidentielle, législatives, municipales, cantonales et même, mais pour les grands électeurs seulement, sénatoriales : les élections vont se succéder en 2007 et 2008. Autant d'occasions pour exercer pleinement son devoir de citoyen à condition, bien sûr, d'être inscrit sur les listes électorales de Besançon.

Pour tous ceux qui figurent déjà sur ces listes, aucune démarche à remplir si ce n'est de vérifier (voir encadré) qu'ils sont bien inscrits. Pour les personnes ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune et désireuses d'être rattachée à un nouveau bureau de vote, pour celles ayant acquis la nationalité française, pour les nouveaux arrivants, pour les jeunes venant d'avoir 18 ans et pour les ressortissants d'un des pays de l'Union européenne, la date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2006 pour voter en 2007.

Pour s'inscrire, et le plus tôt sera le mieux, il suffit de se rendre à la mairie (entrée B) ou dans les Points publics des Clairs-Soleils, de Planoise et Montrapon, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Autre solution : télécharger, imprimer et remplir le formulaire adapté sur www.besancon.fr et le renvoyer sans timbrer avec les photocopies de pièces justificatives à l'adresse suivante : Mairie de Besançon - Libre réponse n° 23600 - Service élections - 25049 Besançon CEDEX.

Attention ! Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou les auront avant le 1^{er} mars 2007, ne sont pas obligatoirement bénéficiaires de l'inscription d'office sur la liste électorale. Il suffit pour cela qu'ils ne figurent pas sur le listing d'adresses dressé à partir des fichiers du recensement citoyen, ou alors qu'ils aient récemment déménagé. En cas



de doute, il leur est conseillé de vérifier eux-mêmes sur le site de la Ville qu'ils sont bien inscrits.

Enfin, celles et ceux, qui fêteront leur 18^e anniversaire entre le 1^{er} mars et la date de la première ou de la deuxième élection, seront avisés directement par un mailing particulier. S'ils ne le sont pas, une inscription sur le fil est possible auprès du juge d'instance qui siègera en permanence au Palais de Justice le jour de l'élection en question. Il est vivement conseillé toutefois de ne pas attendre ce dernier jour et se présenter en mairie la semaine précédant le scrutin.

Jusqu'à la fin de l'année, la Ville s'emploiera, à travers une campagne civique (affiches, tee shirts...), à faire passer le message de l'obligation d'être inscrit pour

pouvoir voter. Car lorsque vos voisins, parents et amis recevront leur carte d'électeur début mars 2007, il sera hélas trop tard pour réagir si elle ne vous parvient pas.

Vérification en ligne

Parmi les grandes villes de France, Besançon est une des rares à offrir à ses habitants la possibilité de vérifier à distance s'ils sont bien inscrits sur les listes électorales. Pour cela, il suffit d'aller sur le site www.besancon.fr. Sur la page d'accueil, choisir le visuel "Listes électorales" puis, dans le menu, cliquer "Recherche" et remplir ensuite les champs obligatoires (nom, prénom, date, lieu et pays de naissance).

Besançon à fond la forme !

SANTÉ.

Dans son dernier numéro, le magazine "Impact Médecine" consacre un large dossier sur la santé dans les villes. Etat de santé, offre de soins, initiatives, environnement... 36 villes sont passées au crible, dont Besançon qui obtient la première place pour l'état de santé de sa population. L'hebdomadaire particulièrement reconnu dans la presse médicale avoue ainsi « l'excellente performance liée à une politique dynamique et volontariste en matière de santé publique. » En effet, Ville santé de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) depuis 1990, Besançon met l'accent sur la prévention, en particulier auprès des jeunes ; six intervenants pédagogiques sillonnent les écoles pour informer sur des thèmes variés ; hygiène buccodentaire, pollution de l'air et de l'eau, tabagisme ou équilibre alimentaire. « Nos actions s'inscrivent dans la durée et proposent un véritable suivi », se félicite le Dr Yvon Henry, directeur du service Hygiène-Santé. Impact Médecine précise par ailleurs que « la ville fait preuve d'un dynamisme tout particulier sur le plan associatif avec une quinzaine d'associations santé subventionnées. Un soutien non négligeable au travail des médecins et, incontestablement, une des clés de sa réussite ». www.impactmedecine.fr

Rendez-vous de l'Age : acte V

SENIORS. Pendant toute une journée, les Bisontins de plus de 60 ans débattront de la notion de responsabilité : la sienne et celle des autres.

Temps fort de mobilisation, de réflexion, d'échanges et de convivialité, les Rendez-vous de l'Age, organisés par le service Développement de la Démocratie Locale et de la Participation de la Ville (anciennement mission Inter-Ages), se dérouleront le mardi 21 novembre à Micropolis. Comme pour les quatre premières éditions, qui ont réuni chaque année près de 1 800 participants, tous les Bisontins de plus de 60 ans - ils sont plus de 18 000 - sont invités à venir débattre autour du thème retenu cette année : "Responsable, moi ! De qui ? De quoi ?".

« Nous voulons interpeller le public autour des différentes façons d'être responsable et du "comment agir" pour préserver sa sécurité et celle des autres, explique Lucille Lamy, conseillère municipale déléguée aux Relations intergénérationnelles. Il s'agit-là d'une thématique qui rejoint les questionnements et les problèmes de tout un chacun dans son quotidien ». Ainsi, dans une



PLUS DE 1 800 PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS SE RETROUVENT CHAQUE ANNÉE POUR UN CONCENTRÉ DE RÉFLEXION, D'ÉCHANGES ET DE BONS MOMENTS.

logique de continuité et d'évolution par rapport aux thèmes traités précédemment, tous les aspects de la responsabilité seront traités à travers cinq ateliers : responsabilité individuelle, citoyenne, familiale et générationnelle, sociétale et enfin responsabilité et fin de vie.

« Nous attendons cette année de plus en plus

de participants car il s'agit-là d'un moment attendu de réflexion où sont abordés des problèmes de fonds, souligne Lucille Lamy. Cette thématique est d'autant plus d'actualité que le calendrier local et national est dense pour les mois à venir : renouvellement du Conseil des Sages, mobilisation autour de Besançon 2020... ».

Année Vauban : c'est parti !

FESTIVITES.

Vauban a connu l'un des destins les plus passionnants du 17^e siècle. En 2007, année du tricentenaire de sa mort, de nombreuses festivités accompagneront le projet d'inscription de Besançon (et de 13 autres sites) au patrimoine mondial de l'Unesco, en célébrant cette personnalité hors du commun : Vauban le stratège, l'économiste, l'inventeur, le philosophe, le penseur politique... Expositions, parcours artistiques, conférences, publications, rallye équestre, concerts et festivités ponctueront ainsi "l'année Vauban". Mais avant cela, la célèbre corrida de Besançon, course populaire organisée par l'ASPTT, se déroulera le dimanche 3 décembre autour des fortifications de la Boucle. Rebaptisée pour l'occasion "Tous pour Vauban", son parcours passera au pied des fortifications et sera jalonné par des animations en rapport avec le célèbre ingénieur.

Deuxième événement : le spectacle d'ouverture de l'année Vauban. Un parcours nocturne surprenant, mélange d'imagination et de poésie, sera dévoilé dans la nuit du 31 décembre dès 23 h 40, qui évoquera, sur les berges du Doubs et de part et d'autre du pont Battant, la personnalité multiple du génie visionnaire. Ce spectacle sera rediffusé le 1^{er} janvier, puis repris sous une forme simplifiée jusqu'au 4 janvier.

Contacts : ASPTT - tél : 03.81.47.20.20. Pour le spectacle d'ouverture : Denis Lazzarotto - tél : 03.81.61.59.35. Service Patrimoine - tél : 03.81.87.82.18.



Le bénévolat associatif sous les projecteurs

HOMMAGE. Une exposition photographique salue le travail des quelque 1 200 structures associatives bisontines.

Avec l'exposition "Regards croisés, le bénévolat s'expose", qui débute le 7 novembre à l'Îlot Pasteur, c'est un bel hommage rendu par la Ville aux associations bisontines et, par là même, aux centaines de bénévoles qui œuvrent le plus souvent dans l'ombre. Ce projet, porté par le Centre 1901 et Bruno Medjali, adjoint à la Vie associative, est le fruit d'un travail de six mois avec une jeune association, l'Atelier de Photographie, auteur des 120 portraits de cette exposition. « *Malgré la qualité des clichés, le but de ces portraits n'est pas de mettre en avant les gens, mais d'expliquer leur idée du bénévolat, leur ressenti et leur expérience. Couplés aux portraits, les témoignages de chacun apportent un peu de lumière sur les raisons profondes qui les ont amenés à donner de leur temps pour les autres, dans n'importe quel domaine* », explique Arlette Burgy-Poiffaut, directrice du Centre 1901. Aux soixante diptyques exposés jusqu'au 2 décembre s'ajouteront des kakémonos géants accrochés sur les places, la réalisation d'un site dédié à la manifestation et l'édition d'un catalogue d'exposition offert à chaque association bisontine : autant de preuves de l'intérêt que porte la Ville à son tissu associatif. Un soutien qui s'est exprimé encore dernièrement par la création d'un nouveau service municipal dit du Développement de la vie associative.

Contact : Centre 1901 au 03.81.87.80.82.



regards
croisés

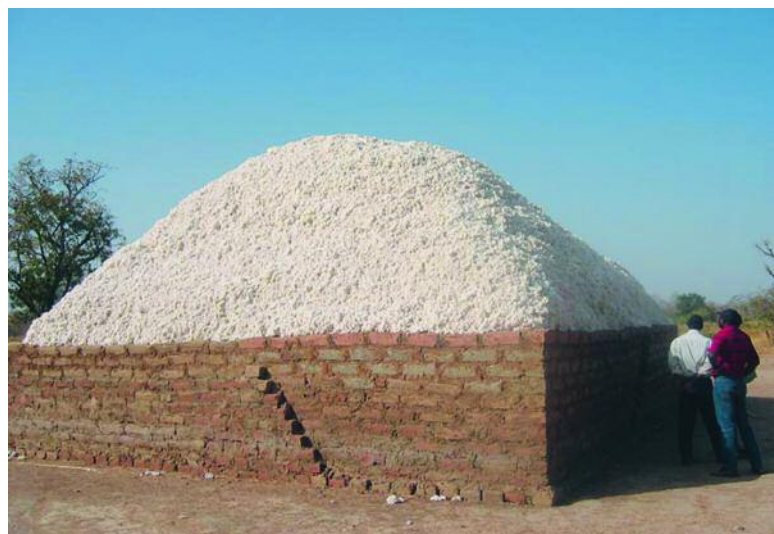
Le bénévolat s'expose...



Le geste éco-citoyen du mois

ENVIRONNEMENT.

En lançant au printemps 2005 une nouvelle filière de tissus produits avec le "coton équitable", l'ONG internationale Max Havelaar a ouvert une voie dans laquelle se sont engouffrées en France une vingtaine de grandes marques (La Redoute, Célio, Armor-lux, Kindy, Rica Lewis...). Désormais on peut acheter du linge de maison ou des vêtements à base de coton équitable et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie et de travail de quelque 28 000 producteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Etape décisive avant le coton bio pour encore plus préserver l'environnement, le coton équitable, récolté manuellement et conforme aux meilleurs standards du marché, est déjà garanti sans OGM et sa culture limite au maximum le recours aux pesticides. La production - 16 % du mar-



ché mondial - écolée avec un prix minimum garanti constitue le revenu principal d'environ 20 millions d'Africains, favorise sur place le financement de projets sociaux et de formation, et constitue un rempart efficace à l'émigration sauvage. Une nécessité pour résister à la concurrence "déloyale" d'un pays comme les Etats-Unis, premier producteur mondial devant la Chine, où la culture intensive et les subventions aux cotonniers sont la règle. A méditer lors de vos prochains achats... Chaque mois dans BVV, retrouvez un geste éco-citoyen dans le cadre de l'opération "Défi pour la terre" qui associe l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la fondation Nicolas Hulot et la Ville.

Engagez-vous à consommer mieux et faites le savoir sur le site www.defipourlaterre.org

Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et Projet de Périmètre Modifié autour des Monuments Historiques (PPM) - Zonage d'Assainissement

L'élaboration du P.L.U. est une démarche de longue haleine qui a mis les Bisontins à contribution. Une concertation soutenue a été réalisée tout au long de la démarche. Elle s'est ponctuée de points de rencontre forts avec la population : plaquettes d'information et exposition sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable fin 2004 ; plaquettes d'information, expositions fixes et itinérantes dans les quartiers sur le pré-projet de PLU courant 2005 notamment.

La concertation a suscité un échange riche et fourni. Plus de 600 courriers et observations ont permis de faire évoluer le projet jusqu'à son arrêt par le Conseil Municipal le 6 juillet dernier.

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, le projet de PLU ainsi que le zonage d'assainissement sont à présent soumis à enquête publique selon les modalités ci-dessous qui offre la possibilité à chaque Bisontin d'exprimer son opinion.

Enquêtes publiques conjointes

Le Maire de Besançon a décidé l'ouverture d'une enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'urbanisme et le projet de périmètre modifié des Monuments Historiques ainsi que sur le zonage d'assainissement.

Le Président du Tribunal Administratif de Besançon, a désigné une commission d'enquête composée de MM. Laithier (président), Bourgon et Cuinet (membres titulaires), Soueges (suppléant).

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Besançon - 2, rue Mégevand - Direction Urbanisme & Habitat - Entrée A - 3^e niveau, pour une durée de 41 jours, du lundi 13 novembre au samedi 23 décembre 2006 inclus, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

La commission d'enquête assurera des permanences en Mairie - salle Tristan Bernard (2, rue Mégevand - rez-de-chaussée - entrée Ascenseur) :

- Lundi 13 novembre 2006, de 9 h à 12 h
- Vendredi 17 novembre 2006, de 15 h à 18 h
- Mercredi 22 novembre 2006, de 13 h 30 à 16 h 30
- Samedi 25 novembre 2006, de 9 h à 12 h
- Mardi 28 novembre 2006, de 16 h à 19 h
- Vendredi 1^{er} décembre 2006, de 8 h 30 à 11 h 30
- Lundi 4 décembre 2006, de 9 h à 12 h
- Samedi 9 décembre 2006, de 9 h à 12 h
- Jeudi 14 décembre 2006, de 16 h à 19 h
- Samedi 16 décembre 2006, de 9 h à 12 h
- Mercredi 20 décembre 2006, de 9 h 30 à 12 h 30
- Samedi 23 décembre 2006, de 8 h 30 à 12 h 30

Pendant la durée de l'enquête conjointe, les observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes déposés en Mairie ou être adressées par écrit au nom du Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Besançon - à l'attention de Monsieur Gabriel Laithier - Président - Commission d'enquête - Direction Urbanisme - 2, rue Mégevand - 25034 Besançon Cedex.

A l'issue de la procédure, les rapports et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés par en Mairie.

UN CD-ROM LUDO-ÉDUCATIF...

"Engrenages et manivelles", nouveau CD-Rom à destination du jeune public a été conçu par les Musées des techniques et cultures comtoises de Salins-les-Bains, avec la participation de trois enseignants. Une manière ludique et didactique d'aborder la question des techniques et des transformations de mouvement. Engrenages et bielle manivelle n'auront donc plus de secrets pour les enfants ! Histoire des techniques, animations 3D, fiches bricolages et quiz en font un nouvel outil pour les enseignants du primaire, qui pourront y travailler dès cette fin d'année puisque la Ville a acquis la licence de ce CD-Rom et l'a installé dans les classes de Besançon et de l'Agglo. <http://www.musees-des-techniques.org> Tél. 03.84.73.22.04.

RENCONTRE

Les "100 pas" est un emplacement atypique de promotion et d'intégration de l'art contemporain dans le quotidien d'un espace public. Situé au 2^e étage de la mairie, entrée B, ce lieu proposera du

16 novembre au 23 février, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, une

"Rencontre" avec des œuvres de Jean-Pierre Sergent, artiste peintre bisontin/new-yorkais. Les "100 pas" ne se veut pas un nouveau lieu d'exposition, mais inaugure un partenariat entre les artistes et la Ville, et vise à dynamiser des endroits divers et insolites.

www.j-psergent.com

LES JMF TOUJOURS PLUS ÉCLECTIQUES

La délégation bisontine des Jeunesses Musicales de France, avec le soutien de la Ville de Besançon et du Conseil général du Doubs, a accueilli l'année dernière plus de 4000 enfants âgés de 5 à 12 ans au Petit Kursaal. Cette nouvelle saison sera encore plus riche et variée (six spectacles pour 26 séances scolaires), dont "Aux bons tuyaux" (musiques actuelles - à partir de 5 ans) en novembre. Chaque spectacle est, en plus, accompagné d'un dossier pédagogique rédigé par des spécialistes détachés par l'Éducation nationale. Plus d'infos : JMF Franche-Comté 3, rue Beauregard Tél : 03.81.53.17.15 / 06.80.84.04.20 www.jmf-franche-comte.org ou www.lesjmf.org



Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la rédaction de Besançon Votre Ville.

GRUPE DE L'OPPOSITION

Le cœur c'est la vie

Le cœur d'une ville, c'est son centre. Faire battre ce cœur, c'est préserver le dynamisme de son secteur marchand. Pourtant, celui-ci souffre ! Les dernières études parues, constatent une forte disparité entre le développement des zones de commerce périurbain (+ 49 %) et une régression du commerce de centre-ville, sur les 5 dernières années. Ces éléments trahissent la crise grave que doivent affronter les commerçants du centre-ville et corroborent la thèse que je soutiens depuis 2001. En dépit de mises en garde répétées, le manque de réactivité des élus en place est à déplorer. Quelles en sont les raisons ?

Concernant l'accessibilité du centre, on regrette la position dogmatique à l'encontre des automobilistes entraînant une pénurie préjudiciable de places de stationnement, d'autant moins compréhensible que les véhicules de demain seront moins polluants. En matière d'attractivité, comment comprendre le laxisme face au comportement des marginaux qui ruinent les efforts des commerçants en offrant une image dépréciative de tout un quartier.

Plus globalement ces causes résultent d'un changement sociologique : à l'offre résidentielle familiale, dévolue au travail et au commerce, on a substitué le festif : on fait ses courses en périphérie, on s'amuse en ville.

Comment dès lors concevoir une politique de la ville soucieuse de l'équité et du respect des acteurs économiques garants de la vie du centre historique.

Une réponse adaptée nécessite une volonté politique forte : renforcer l'accessibilité et l'offre de parkings en hyper centre, optimiser leur fréquentation par l'adoption d'une tarification incitative sans négliger les transports en commun. Améliorer l'attractivité, favoriser l'installation de "locomotives commerciales" non présentes en périphérie. Oser la singularité de l'offre de centre-ville et affirmer son identité qui repose sur la proximité et la qualité. Veiller à la sécurité des commerces et à la salubrité des espaces publics.

A la concurrence frontale, préférer la complémentarité et le co-développement.

Ensemble, battons-nous pour faire vivre le cœur de notre cité, qui le mérite par la richesse de son passé ; ainsi nous lui assurerons un avenir prospère.



Françoise BRANGET
Député du Doubs
Conseillère Municipale
Francoise@branget.com

Groupe UMP
Tél. : 03.81.61.51.15. - Fax : 03.81.87.80.71.

GRUPE SOCIÉTÉ CIVILE

La musique, outil de cohésion sociale

Depuis de nombreuses années, la ville de Besançon s'efforce de proposer une offre culturelle variée pour répondre aux multiples et diverses attentes de ses habitants. L'Opéra Théâtre, le Centre dramatique national, l'Espace, le musée des Beaux-arts, le musée du Temps, les musées de la Citadelle sont notamment des lieux d'expression de diverses formes de culture. Le conservatoire, l'école des beaux arts, les bibliothèques favorisent quant à eux l'apprentissage et l'enrichissement personnel. Pour compléter cette offre, la musique est au cœur de plusieurs événements festifs organisés tout au long de l'année : festival international de musique, festival de Jazz, festival de l'herbe en Zik, animations musicales de l'été, parcours musicaux de la Citadelle...

Cet éventail culturel a été enrichi cette année par la première édition du festival "musiques de rues" qui s'est traduit par la réunion de 600 musiciens proposant un programme éclectique où fanfares, chorales, groove, jazz, rap, tziganes moldaves, transes gnawas, capoeira, samba musiques actuelles, installations sonores... ont rythmé la vie de la cité pendant quatre jours. Ce nouveau rendez-vous a été un succès et nous ne pouvons que le saluer car il aura été l'occasion pour les habitants de notre ville et de son agglomération de vivre une expérience collective. En effet, toute la diversité identitaire de Besançon était représentée dans les rues.

Pendant ce long week-end, la musique a joué un rôle intrinsèque, à savoir resserrer le lien social, les relations entre générations et promouvoir le métissage culturel. La musique avec son langage spécifique favorise depuis la nuit des temps une autre façon de communiquer. C'est un des moyens de lutte contre les inégalités d'origine socio-culturelle car elle remplit les fonctions de médiation et d'échange. Elle facilite le processus d'insertion des personnes isolées. Elle a une fonction d'identité par la découverte ou redécouverte de cultures effacées ou déstabilisées. Ainsi par la reconnaissance des différences et par l'apprentissage du dialogue et de la diversité, la musique diffuse des valeurs de solidarité et de fraternité. Puisant ferment de cohésion sociale, elle est l'illustration que nous avons tous à apprendre de la culture de l'autre.

Jean-Jacques DEMONET
Lucille LAMY
Jacques MARIOT
Joëlle SCHIRER

Groupe Société Civile
Tél. : 03.81.61.52.12. - Fax : 03.81.61.52.27.

GRUPE LES VERTS



Traitement des déchets A VOUS de jouer !

Pour remplacer le four n°3 de l'incinérateur, obsolète fin 2008, le SYBERT* prévoyait la construction d'un nouveau four, dans la continuité d'une politique d'incinération. La mobilisation des élus verts a permis de mettre à l'étude d'autres modes de traitement des ordures ménagères.

La **méthanisation**** est aujourd'hui envisagée très sérieusement pour traiter la fraction fermentescible*** (30 % à 40 %) contenue dans nos poubelles grises.

La population est maintenant consultée afin que la décision prise fin décembre soit **partagée** par le plus grand nombre. C'est une occasion pour chacune et chacun d'apporter ses questions et ses réflexions, ses craintes et ses attentes mais aussi d'entendre. Le sujet est important tant par ses enjeux environnementaux qu'économiques, de production et de consommation.

Les **choix** proposés auront des conséquences différentes sur le tri et la collecte, l'environnement, notre santé et le coût. Le développement durable exige d'approcher ce problème dans son ensemble et à l'échéance de vingt ans. Où en seront alors nos réserves de pétrole, de bois, de minerai ? Quelles seront les répercussions du changement climatique à cette échéance ? Quel sera l'état de l'environnement et des pollutions ? Les connaissances et les exigences en matière de santé ? Ce sont ces évolutions qu'il faut anticiper.

D'emblée, certaines **obligations** s'imposent à nous : réduire la quantité de déchets, ne pas mettre de déchets toxiques dans nos poubelles, trier la matière organique et par conséquent **retenir un scénario évitant la construction d'un nouveau four en passant par une option ambitieuse de méthanisation.**

Nous vous invitons à répondre au questionnaire et à participer au débat pour relever ce défi collectif.



Eric ALAUZET
Adjoint au Maire

* Syndicat Mixte de Besançon Et de sa Région pour le Traitement des déchets

** Processus de décomposition sans oxygène de la matière organique, qui permet de produire du gaz, par exemple pour les bus, de l'électricité et du compost

*** Déchets de cuisine et déchets verts.

Pour plus de renseignements consultez le site Internet des Verts de Besançon : <http://www.besancon.lesverts.fr>

Groupe Les Verts
Tél. : 03.81.61.52.30. - Fax : 03.81.61.52.51.
E-mail : les-verts.groupe@besancon.fr

GRUPE SOCIALISTE



Tranquillité et sécurité publiques

Dernièrement la Municipalité a commencé à mettre en œuvre un **programme pluri-annuel pour "vivre en tranquillité dans tous les quartiers de la ville"**. Cette démarche volontariste coïncide avec la définition du nouveau Contrat Local de Prévention et de Sécurité (CLPS) qui réunit la Ville, la Préfecture, la Police Nationale, l'Education Nationale, les associations spécialisées dans la protection de la jeunesse et la prévention, les organismes bailleurs... Afin de mieux associer la population à la réflexion menée, des réunions ont été organisées et seront présentées et discutées en amont les principales mesures et perspectives.

Ainsi a été confirmée l'organisation pour l'été 2007 d'un service de **correspondants de nuit** qui, dans trois secteurs (Planoise-Grette ; Battant-Montrapon ; Orchamps-Palente-Clairs Soleils-Vareilles), aura vocation à tranquilliser les habitant(e)s par la médiation et la présence humaine. Sont également prévus le renforcement de la **Police Municipale de proximité**, avec le recrutement et la formation d'îlotiers supplémentaires, le doublement des moyens affectés au **nettoyage des tags**, le renforcement des **actions contre les rodéos de scooters**, la relance des **peines de substitution à l'emprisonnement** pour les jeunes condamnés, l'aide aux **chantiers d'insertion** ou encore l'élargissement en cours d'étude des **horaires d'ouverture des maisons de quartier...**

Cette politique nécessaire qui vise à assurer pour toutes et tous le droit à la tranquillité ne se substitue pas aux **devoirs de l'Etat et de la Police Nationale en matière de sécurité publique**. Le Maire de Besançon continuera à demander au Ministre de l'Intérieur **l'affectation au commissariat de Besançon des plusieurs dizaines de policiers** qui manquent toujours à son effectif. Et les socialistes dans leur ensemble continueront de plaider pour que ne soient plus opposées idéologiquement **police d'investigation et police de proximité**, pour que des moyens conséquents garantissent le **bon fonctionnement de la justice** et les indispensables dispositifs de **prévention de la délinquance**.



Denis BAUD
Adjoint au Maire

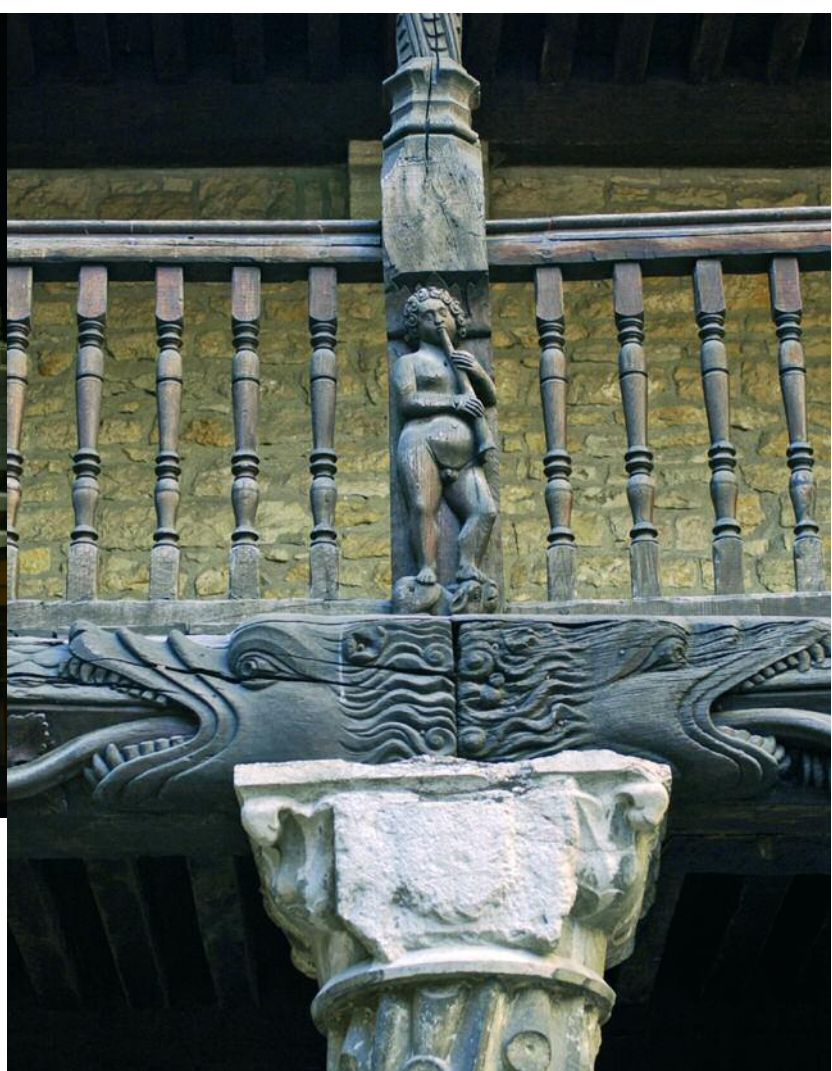
Groupe Socialiste
Tél. : 03.81.61.50.34. - Fax : 03.81.61.59.94.



« Un sixième musée grandeur nature. »

▲ L'IMPRESSONNANT TROMPE L'ŒIL DE GIOVANNI CALDELLI DANS L'ÉGLISE SAINTE-MADELEINE.

▲ D'INSPIRATION MAURESQUE, LA SYNAGOGUE ILLUMINE LES QUAIS DÈS LA TOMBÉE DE LA NUIT.



▲ LA GALERIE BOISÉE DU TEMPLE A TRAVERSÉ LES SIÈCLES.

À Besançon, cathédrale, basilique, églises, chapelles, mosquée, temple et synagogue abritent un impressionnant patrimoine artistique et architectural. Suivez le guide...

Édifices religieux : des trésors à découvrir

On a coutume de dire que Besançon possède cinq musées – Beaux-Arts et Archéologie, Temps, Résistance et Déportation, Folklore comtois et Muséum d'histoire naturelle – dont la renommée a franchi allègrement depuis longtemps les frontières de la région. On peut cependant considérer qu'il en existe un sixième, grandeur nature et sans domicile fixe celui-là, dont les collections à base de bâtiments, d'objets et d'œuvres d'art sont disséminées un peu partout sur le territoire communal. Ce musée ouvert à toutes les envies et toutes les croyances est celui que compose l'ensemble des édifices religieux avec leurs trésors artistiques, architecturaux et patrimoniaux. Chercher à en dresser ici un inventaire exhaustif est une gageure impossible à relever tant la capitale comtoise, ville d'art et d'histoire, regorge de merveilles. À la question : par quelles portes entrer dans ce musée ? Lionel Estavoyer, chargé de mission auprès du maire en ce qui concerne le patrimoine historique de la Ville, répond d'emblée : « par l'église de la Madeleine et la chapelle Notre-Dame du Refuge. La première, que l'on doit à l'architecte bisontin Nicolas Nicole, en raison de l'ampleur du vaisseau qui en fait l'une des plus belles églises de France du XVIII^e siècle et pour la qualité de la galerie de peintures à l'intérieur, en particulier un remarquable trompe-l'œil de

chaque côté du maître-autel. La seconde, chef-d'œuvre baroque édifiée sous Louis XV, par l'effet de surprise qu'elle provoque chez le visiteur avec sa coupole culminant à 26 m et son incroyable décoration digne d'un décor d'opéra. » Et notre guide de nous transporter ensuite à la cathédrale Saint-Jean, derrière la Porte noire. Construit au XII^e et fortement remanié au XVIII^e, l'édifice, dont l'entretien est du ressort de l'État, affiche au compteur plus de mille ans d'histoire religieuse. « On y trouve à l'intérieur d'authentiques chefs-d'œuvre comme cet autel circulaire en marbre blanc, La rose de Saint-Jean, daté du XI^e siècle, cette toile du peintre florentin Fra Bartolomeo (La vierge aux saints de 1512) ou encore cette piété de Conrad Meyt (1532). » À voir également ces tableaux du XVIII^e siècle signés Van Loo, Natoire, De Troy et, incontournable, l'horloge astronomique du XIX^e composée de 30 000 pièces.

Un peu plus loin, mais toujours dans la Boucle, l'église Saint-Maurice du début XVIII^e pour sa façade restaurée et le détail de ses boiseries, la chapelle du collège Victor Hugo, ancienne salle des Actes des jésuites, pour ses boiseries et ses tableaux, l'église Saint-Pierre, reconstruite fin XVIII^e par Claude-Joseph-Alexandre Bertrand, pour la piété de Luc Breton (1787) et de splendides boiseries, ou encore les chapelles plus confidentielles des couvents et

autres institutions religieuses, constituent autant d'occasions de plonger dans le passé. Séparés par le Doubs, la synagogue et le temple font également partie prenante de notre musée itinérant. Implantée quai de Strasbourg (auparavant quai Napoléon) après avoir failli être édifée à l'angle des rues Morand et Proudhon, la synagogue, qui doit énormément à la générosité de la famille Veil-Picard, a été inaugurée le 18 novembre 1869. Œuvre de l'architecte local Pierre Marnotte, la construction, de style mauresque comme cela se faisait beaucoup à l'époque, apparaît comme l'une des plus inspirées de France. Une évidence à la tombée de la nuit lorsque le bâtiment est illuminé. En face ou presque, le temple a pris la place en 1842 de l'ancienne église de l'hôpital du Saint-Esprit, dénommée également pendant quelques années hospice des Enfants de la patrie. Avant de se fixer rue du Saint-Esprit (rue Goudimel), la communauté protestante avait élu domicile successivement dans l'église du Refuge (rue de l'Orme de Chamars) puis dans celle des Capucins (faculté de médecine). Édifice gothique remontant au XIII^e siècle, l'actuel temple a subi bien des modifications (perte de son clocher pendant

la Révolution en particulier) tout en abritant dans sa cour intérieure une remarquable galerie boisée datant de la fin du XV^e et considérée comme l'ancêtre de tous les escaliers de Besançon.

En quittant le cœur de la cité pour gagner les quartiers périphériques, d'autres bâtiments religieux valent indiscutablement le détour. On pense ici à la basilique Saint-Ferjeux et sa crypte aux dimensions exactes de la grotte dans laquelle Ferreol et Ferjeux, les premiers chrétiens de Besançon, trouvèrent refuge peu avant l'an 200 avant d'être décapités en 212. « Ce qui est remarquable aussi, intervient Lionel Estavoyer, c'est l'éclectisme des sources d'inspiration lors de la construction de ce bâtiment imposant sous les ordres d'Alfred Ducat. À l'époque, l'évêché avait sollicité nombre d'artistes bisontins. » Plus contemporaines puisqu'elles ont été construites après la 2^e guerre mondiale, les églises de Saint-Louis Montrapon et Saint-Joseph Villarceau ont remplacé de petites chapelles devenues bien trop étroites à mesure de l'extension de ces quartiers neufs. De nombreux habitants ont versé leur obole et, parfois même, ont travaillé bénévolement sur les chantiers. Avec à la clé de véritables réussites architecturales comme à Saint-Joseph, ample vaisseau abritant d'étonnantes mosaïques, et à Saint-Louis, où l'ancien orgue du XVIII^e de Saint-François-Xavier a trouvé un écrin à sa convenance. Réussite architecturale également avec la mosquée Souna à Saint-Claude. Beaucoup plus récent, le bâtiment aux lignes épurées inspire le calme et s'insère parfaitement dans le paysage. **P.I**



▲ L'INTÉRIEUR DE LA MOSQUÉE SOUNA EST À L'IMAGE DU BÂTIMENT : SOBRE ET LUMINEUX.

« Assurer l'entretien et la conservation »

« Les édifices affectés au culte lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 et les meubles les garnissant deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés. » L'article 9 de la loi de séparation de l'Église et de l'État est parfaitement clair. Et c'est ainsi que les églises Saint-Maurice, Saint-Pierre, Notre-Dame, de Saint-Claude, de Velotte, des Chaprais, de la Madeleine, la basilique de Saint-Ferjeux et le temple Saint-Esprit ont rejoint le giron de la Ville à charge pour celle-ci « d'engager les dépenses nécessaires pour en assurer l'entretien et la conservation ». Une obligation synonyme parfois de lourds investissements d'autant que les bâtiments évoqués ci-dessus affichent souvent plusieurs siècles d'existence. « En moyenne, à l'année, cela représente entre 150 000 et 300 000 euros, révèle Christophe Lime, adjoint aux Bâtiments et à la Gestion du patrimoine. Par exemple, la réfection de la toiture et



▲ INSTALLÉ À SAINT-LOUIS DE MONTRAPON, L'ORGUE DE FRANÇOIS CALLINET FÊTERA SES 200 ANS EN 2007.

◀ L'ÉGLISE DE LA MADELEINE CONTINUE À NéCESSITER DE LOURD INVESTISSEMENTS.

toiture de la chapelle de semaine avant, l'année prochaine, la réfection du parvis et le retour attendu des candélabres. » Fort heureusement, la Ville n'est pas la seule à financer ces chantiers. L'État, à travers la DRAC, apporte environ 50 % hors taxes, et les conseils Général et Régional près de 25 % à eux deux. Mais l'obligation d'entretien et de conservation des édifices religieux ne se limite toutefois pas aux seuls « clos et couvert ». Suite à l'Inventaire général dressé parfois dans la douleur au début du siècle dernier, de nombreux objets (tableaux, mobiliers, ciboires, sculptures, orgues, vitraux...) ont intégré le patrimoine non bâti des communes. Adjoint à la Culture en charge de ce dossier, Michel Roignot a uni plusieurs fois ses efforts et son budget à ceux de la Direction régionale des Affaires culturelles, « le tout en pleine confiance et bonne intelligence. Cette concertation a surtout porté ces dernières années sur la restauration d'orgues ayant souffert de la sécheresse ou de l'humidité ». Comme en 2004 pour le relevage du splendide orgue de la Madeleine qui a bénéficié d'un cofinancement Ville, DRAC, conseils Régional et Général pour un montant de 55 000 euros. « Nous avons travaillé en symbiose, confirme Pascal Migneret, conservateur régional des Monuments historiques. Notre rôle est d'assurer un suivi permanent, de conseiller et, le cas échéant, d'apporter notre soutien financier à la restauration de bâtiments et d'objets classés (intérêt national) ou inscrits (intérêt régional) au titre des Monuments historiques. » Après la restauration des orgues de Saint-Pierre, du temple, de la Madeleine et de Saint-François-Xavier transféré ensuite à Saint-Louis, celui de Saint-Maurice, devrait connaître un traitement identique après réfections de la toiture de l'église et de la tribune le supportant.



le ravalement des façades de l'église Saint-Maurice ont coûté 997 000 euros entre 1997 et 2001. De même, les travaux du temple (électricité, sanitaires, façades) exécutés entre 1990 et 2002 se montent à 250 000 euros. » Plus conséquentes encore les sommes engagées à la Madeleine depuis 1982 : « 4,6 millions d'euros, ajoute l'élus, ont été nécessaires pour la toiture, l'installation électrique, l'entretien de l'orgue ou encore la façade avant. Actuellement, il est procédé à des travaux sur la



▲ LES DEUX ANCIENS PAVILLONS CÉDERONT LA PLACE EN 2008 À DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS.

TILLEROYES

Le centre de soins fait peau neuve

Avant d'être l'institution spécialisée en soins de suite et en gériatrie qu'on connaît, le centre de soins des Tilleroyes a d'abord été jusqu'en 1970 un sanatorium sous tutelle du Département. Les patients étaient soignés aux pavillons Caillods et Lefranc, inaugurés en 1933 par le Président Inbrun. A la libération par le CHU du bâtiment voisin Ambroise Paré, services et malades s'y installent dans les années 80, quittant les pavillons d'origine exigu et mal adaptés. De ce transfert date l'évolution en centre de soins que la loi de décembre 1970 convertit dans le même temps en établissement autonome. De nouveau aujourd'hui, le déficit de locaux et la nécessité de moderniser ont amené l'équipe médicale à proposer un projet de réadaptation globale (plateau technique, ateliers d'ergothérapie, kinésithérapie, nutrition, etc.). Pour Jean Camus, directeur du CDS depuis 1999, «il s'agit d'offrir une prestation pluridisciplinaire, de renforcer les effectifs et d'augmenter notamment l'hébergement en chambres individuelles, par exemple pour les patients en séjours longs, en soins palliatifs ou en phase terminale.» Pour la réalisation de ce projet de 22,5

millions d'euros, le CDS des Tilleroyes, dans le cadre d'un bail emphytéotique (de longue durée) hospitalier, a choisi de faire financer le projet par un organisme spécialisé (Dexia), d'externaliser la maîtrise d'ouvrage (SEDD) et de confier la gestion à un exploitant (Elyo). L'originalité de la formule est d'engager les partenaires pour une période de 30 ans au terme de laquelle le CDS passera du statut de locataire à celui de propriétaire. Après la déconstruction des deux pavillons courant octobre et la pose de la première pierre, le chantier a donc officiellement débuté pour une livraison en mai 2008. Bernard Bletton, directeur général délégué de la SEDD, revient sur la qualité d'un projet élaboré en étroite dialogue avec l'équipe médicale. «Le centre passe de 120 à 150 lits et ouvre 4 places d'accueil de jour. Grâce à l'emploi de matériaux inertes, de systèmes comme le "puits canadien" (air souterrain filtré), les capteurs solaires et la récupération des eaux pluviales, l'accent a été mis sur l'économie d'énergie. Pour le confort des équipes et des malades, les nouveaux bâtiments offrent une fonctionnalité optimale, une esthétique très contemporaine et privilégient l'ouverture sur le sud et le parc.

BATTANT

Couture solidaire au foyer Marulaz

Chaque vendredi, des personnes d'horizons divers se réunissent pour participer à l'atelier "Pic Fil" au foyer-logement Marulaz : ici, on pique, on brode, on retouche des costumes pour les futures manifestations festives et culturelles de l'association "Chrisalide" et les représentations théâtrales de "La Page Argentée". «Nous participons à la Semaine des personnes âgées, au prochain Carnaval, au Téléthon», souligne la présidente de cette dernière association, Jeanine Waltefaugle. Une simple histoire de couture ? Pas seulement. «En effet, nous profitons de la dynamique impulsée par ces structures pour y intégrer des personnes en difficulté», explique Dominique Marguet, travailleur social à l'Espace Solidaire du centre-ville. L'objectif : leur redonner confiance et les ouvrir aux autres par le biais d'une activité où elles peuvent exprimer leurs talents. «Cet atelier est un vrai vecteur de solidarité



▲ LES BONNES VOLONTÉS SONT LES BIENVENUES.

qui permet d'instaurer une relation de confiance entre des personnes d'âges, de quartiers et de vécus différents : les histoires, parfois difficiles, de certains renvoient aux souvenirs d'autres. Les échanges sont très riches, il y a un vrai esprit de solidarité». Avis aux personnes intéressées : "Pic Fil", c'est chaque vendredi de 14 h à 17 h.

Contacts : Isabelle Ferrari "Chrisalide" au 06.21.11.65.00. et "La Page Argentée" au 03.81.81.23.47.

MONTRAPON

Une Maison plus ouverte



▲ JEAN-PAUL MARTINO : « LA PARTICIPATION DES HABITANTS EST PRIMORDIALE ».

Sept mois après l'arrivée de Jean-Paul Martino (48 ans) comme nouveau directeur, le mode de fonctionnement de la Maison de quartier Montrapon - Fontaine-Ecu s'apprête à connaître une évolution mais en aucun cas une révolution. «Il m'a fallu un peu de temps pour prendre mes marques dans une ville dix fois plus grande que Provins où j'occupais auparavant un poste similaire. Aujourd'hui, j'ai pu dresser un état des lieux et envisager certains changements». Au niveau de la distribution des locaux par

exemple avec, après travaux au début de l'année, une restructuration de l'espace accueil pour être encore plus proche du public. De même, la création d'un espace jeunes, à la fois endroit de rencontres et d'activités sportives, artistiques et culturelles, a pour objectif de dynamiser la Maison. D'en faire davantage un théâtre d'animation et d'expression plutôt qu'un lieu de simple consommation même si cette attente est légitime pour la majorité des 700 adhérents. «Au-delà du réaménagement des lieux, de la redéfinition

des missions de chacun des neuf permanents et de l'ouverture au public six jours par semaine contre cinq précédemment, ajoute Jean-Paul Martino, il y a la volonté de nouer des partenariats avec la médiathèque et de monter des projets impliquant les habitants et les associations du secteur. Le maître mot de nos actions à venir doit être la participation». Fonctionnaire territorial après avoir travaillé dans l'éducation spécialisée et le tissu associatif, ce Grenoblois de naissance ne considère pas comme une difficulté insurmontable le fait d'être à cheval sur deux quartiers et sur plusieurs sites éclatés. «Même si au niveau de la gestion, c'est plus compliqué, je vois plutôt cela comme une chance, explique-t-il. Entre nos trois appartements réunis à Fontaine-Ecu (accompagnement scolaire, atelier multimédia, groupe femmes...), la salle Epitaphe (accueil parents-enfants, pôle d'activités adultes), prochainement la salle Brossolette (pôle d'activités associatives) et le centre de loisirs de l'école Fanart (6-12 ans), on va pouvoir installer et développer des pôles d'activités spécifiques bien identifiés par le public».

Contact : Maison de quartier Montrapon - Fontaine-Ecu au 03.81.87.82.80. Courriel : montrapon.mdq@besancon.fr

CENTRE-VILLE

Etude sur la demeure urbaine

Dans le cadre de la réalisation du plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique de la ville, une vaste opération de recensement du patrimoine architectural de la Boucle a été menée ces dernières années, grâce au concours de plusieurs services de la Ville et de l'Etat. Les enquêtes sur le terrain ont été réalisées par l'architecte chargé du plan de sauvegarde et le service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Actuellement, dans le prolongement de cette enquête, l'Inventaire général élabore un outil de mémoire et de connaissance à

partir d'un corpus de demeures les plus représentatives du centre-ville. Cet outil permettra de renouveler les connaissances sur l'habitat bisontin entre le XVI^e et le XX^e siècle. Il sera à terme mis à la disposition du public par différents biais : via internet, consultation de la base nationale "Mérimée" sur l'architecture, publications, expositions. Il est accompagné d'une couverture photographique des maisons, côté rue et côté cour, réalisée par les photographes du service de l'Inventaire général. La campagne démarrera ce mois-ci pour un certain nombre d'îlots, et se poursuivra au cours de l'année à venir. Les photographies réalisées sont destinées à illustrer plus de 200 monographies de demeures célèbres ou méconnues du cœur de la ville. Contact : Service de l'Inventaire général au 03.81.65.72.10.



▲ UN SUPERBE ESCALIER AU CŒUR DE LA BOUCLE. Photo : Inventaire général.

LES CRAS

Ça bouge avec les Cras'pouilles !

Non encore officiellement créée, l'association "Les Cras'pouilles" officie pourtant depuis plusieurs mois pour favoriser les échanges dans le quartier des Cras. Née de la volonté de Cécile Jézéquel-Riffiod, installée in situ depuis six ans, "Les Cras'pouilles" travaillent de concert avec l'ASEP (association sportive et d'éducation populaire) qui apporte son soutien aux manifestations. Ainsi le 18 novembre, une soirée musicale et conviviale autour de deux guitaristes permettra aux habitants de se retrouver ou de lier connaissance, mais aussi de chanter. «*J'essaie d'imaginer des projets où les gens de toutes générations pourront se rencontrer, au cœur de leur quartier. Après deux pique-niques, la fête de la musique, un carnaval, une fête des voisins, des expositions dont celle d'octobre, réalisée dans le cadre du "livre élu" avec les travaux plastiques de l'école maternelle Paul Bert, et cette soirée du 18, d'autres rendez-vous suivront régulièrement*» souligne Cécile Jézéquel-Riffiod. Des "Cras'pouilles" décidément riches en initiatives :



"LES CRAS'POUILLES" ONT APPRÉCIÉ L'EXPOSITION À L'ASEP DES TRAVAUX PLASTIQUES DE LA MATERNELLE PAUL BERT.

une gazette du quartier paraît tous les deux mois, présentant l'histoire des Cras, la vie dans les écoles, proposant échanges de services et bien d'autres rubriques.

Contact : ASEP au 03.81.80.66.83.
Courriel : craspouilles@caramail.com

CENTRE-VILLE

Espace de liberté pour chiens

Avec 11 % de propriétaires de chiens, et une population canine estimée à 14 000, la campagne bisontine "Animal citoyen" engagée en 2003 a pour objectif une meilleure intégration du chien dans la ville. Si l'arrêté municipal de janvier 2005 réglemente les comportements quotidiens sur la commune, notamment le devoir d'hygiène sur la voie publique avec le ramassa-

ge des déjections et le devoir de sécurité avec l'usage de la laisse, il s'accompagne d'un effort de la municipalité pour offrir un lieu de promenade libre. Une aire clôturée de 2 000 m², en herbe et en graviers, a donc été aménagée à cet effet à proximité du skate parc, près du pont Charles de Gaulle, au bord du Doubs. Ouverte au public à la fin du mois, elle

offrira des éléments de confort pour les maîtres et pour leurs chiens (allées, banc, plantations, poubelle, distributeurs de sacs pour le ramassage).

«*Il arrive que les propriétaires prennent les aires de jeux ou les terrains de sport pour des lieux de promenade, or ils sont interdits aux chiens. D'où l'initiative municipale de prévoir un espace réservé.*» Chargée de mission, Brigitte Marion précise que «*cette aire offre notamment aux personnes du centre-ville, qui disposent de peu d'endroits adaptés pour leur animal, une solution près de chez eux.*» Créée à titre expérimental, cette aire de liberté pour chiens pourrait bien, selon sa fréquentation, être reproduite dans d'autres quartiers.

A en juger par un taux de ramassage des déjections à 80 %, les actions entreprises par la Ville (médiation, sensibilisation en milieu scolaire, manifestations canines, distributeurs...) ont porté leurs fruits. La réglementation aidant (près de 100 procès-verbaux ont été dressés aux propriétaires non respectueux depuis avril 2005), «*on note une véritable prise de conscience et un remarquable effort civique.*» Chapeau !



CES CHERS TOUTOUS POURRONT S'ÉBATTRE EN TOUTE LIBERTÉ.

CLAIRS-SOLEILS

La bibli... qui roule !

UN SERVICE ITINÉRANT QUI FAIT BEAUCOUP D'HEUREUX, JEUNES ET ADULTES.

Pendant les travaux de réfection de la bibliothèque, inscrits dans le programme de rénovation urbaine des Clairs-Soleils, l'activité est maintenue en particulier grâce à la "Bibli...roule", camionnette pleine de livres, de CD, de DVD, de BD, de revues et de catalogues de nouveautés, qui stationne quatre fois par semaine depuis octobre dans quatre endroits du quartier Bregille - Clairs-Soleils. A ne pas confondre avec le Bibliobus, plus grand, qui dessert une fois par mois chaque quartier dont Bregille-Vareilles et Boissy d'Anglas.

L'équipe itinérante, forte de quatre personnes, fonctionne en binômes. Une formule qui permet de rencontrer les lecteurs, d'aller au devant des gens, «*un vrai travail de proximité, en bas d'immeubles ou à la sortie des classes*», précise Joëlle Deniset, la responsable. «*De cette façon, nous restons en lien avec le lectorat fidèle et partons à la conquête d'un public adulte plus large en s'appuyant sur l'apport du réseau associatif*», ajoute-t-elle. «*Nos collaborations avec les écoles, le club lecture, le secteur Petite Enfance de la MJC, reprennent en novembre.*»



En attendant la rentrée 2007 pour la réouverture de la bibliothèque rajeunie, plus spacieuse et plus conviviale, Elise, Lydie, Bruno et Joëlle accueillent tous les appétits de lecture, des plus petits aux seniors. Ainsi Josèphe-Louise, retraitée, rue de Chalezeule : «*Je me suis abonnée à France Loisirs pour recevoir des livres car je ne peux pas me déplacer. Avec la "Bibli...roule" qui s'arrête devant ma porte, c'est la bibliothèque qui vient me rendre visite. Pour moi qui lit beaucoup, des romans surtout, je peux commander des livres d'une semaine à l'autre, c'est vraiment très bien.*»

Jours et horaires de passage de la "Bibli...roule" :
- **Mardi : MJC (93, rue de Chalezeule) de 15 h à 17 h 30 ;**
- **Mercredi : parking Mirabeau (face école Vauthier-Sircoulon) de 10 h à 12 h ;**
- **Vendredi : parking des Aravis (76, rue de Chalezeule) de 15 h à 17 h 30 ;**
- **Samedi : parking (9-11, rue de Chalezeule) de 10 h à 12 h.**
Renseignements sur l'activité de la bibliothèque Bregille - Clairs-Soleils au 03.81.61.26.23.

Conseils de quartier

Conférence. En partenariat avec la Ligue contre le cancer, le conseil de quartier de Saint-Claude organise une conférence (informations, soins, délégués bénévoles...), mercredi 6 décembre, 20 h, à la Maison de quartier. Parmi les intervenants, le Pr Bosset, président du comité du Doubs de la Ligue contre le cancer, et le Dr Bultot, adjointe à l'Hygiène-Santé.

Mémoire. Déjà à l'origine de la plaque "Vivre à Saint-Claude", la commission "Vie quotidienne" du conseil de quartier s'est lancée dans la rédaction d'un

historique complet du quartier. Pour cela, elle recherche activement témoignages, anecdotes, photos, films, livres ou articles.

Nouveau. Courant octobre, Jean-Louis Guillet a accédé à la co-présidence habitants du conseil de quartier de Battant.

Formation. Dans le cadre de la préparation de l'année Vauban 2007, trois membres (Mme Duverger, MM. Plaza et Thomas) du conseil de quartier Boucle - Chapelle-des-Buis ont pris part le 12 octobre à une formation dispensée par

l'ancien capitaine du Génie Roland Bois et portant sur "Les trois systèmes de Vauban : explication avec comparaisons". De quoi alimenter la prochaine réunion plénière du conseil.

Projet. Initié par la commission "Communication" du conseil de quartier de Velotte, un projet, visant à inciter les parents à user de modes doux de déplacement (marche, vélo...) pour emmener leurs enfants à l'école, a obtenu l'adhésion de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Région, l'Université et la Ville.

EXPOSITION

PERMETTRE AU PUBLIC DE S'APPROPRIER
LE MONDE DE LA MINIATURISATION ULTIME.

visite Une salle de 150 m² est désormais dédiée aux sciences et techniques de l'infiniment petit, héritières des techniques de mesure du temps.



Le Musée du temps s'ouvre au futur

D'esprit pionnier, le musée du Temps s'offre un double pari : d'une part, intégrer à ses collections des objets non plus seulement du passé mais empruntés au présent et pour certains (pas encore sur le marché) soutirés au futur ; d'autre part, importer des objets issus de travaux menés au sein de laboratoires (FEMTO-ST, Centre de transfert des microtechniques) et d'entreprises à la pointe de l'innovation. Pour présenter ces objets, expliquer bio-nez, implants, sondes biomédicales, filtres et autres micropinces, « cette exposition permanente a été conçue en dialogue avec les chercheurs pour être accessible sans être trop simplifiée ; elle est reprise de manière très détaillée, plus pointue sur le site internet », précise Girolamo Ramunni, conseiller scientifique. « Elle est appelée à évoluer avec les avancées de la recherche. »

Au 2^e étage du Palais Granvelle, la scénographie retenue, à la fois artistique et didactique, éclaire donc l'intime filiation entre tradition locale de la micromécanique et nouvelles approches scientifiques et techniques. Pour la conservatrice Joëlle Mauerhan, « la première vertu de ce travail sur le contemporain et l'avenir est de permettre au grand public d'appréhender, de comprendre, de s'approprier le monde peu ou mal connu de la miniaturisation ultime ». Une manière d'ouvrir la réflexion sur les technologies du futur et le type de société qu'elles détermineront.

Plus de temps au Musée du Temps !

Grâce à de nouveaux horaires, le public peut désormais prendre plus de temps pour visiter les expositions du Musée, ouvert désormais du mardi au samedi de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h, ainsi que les dimanches et jours fériés (gratuit) de 10 h à 18 h.

Musée du Temps - 96, Grande Rue - tél : 03.81.87.81.50.
Courriel : musee-du-temps@besancon.fr - www.besancon.fr

Président du comité scientifique du musée, le Bisontin Jean-Jacques Gagnepain souligne que « si cette exposition raconte la continuité de la culture locale, de ses origines à ses développements à venir, elle illustre le nécessaire croisement des connaissances et des compétences, la combinaison des technologies, car il ne s'agit pas uniquement de miniaturiser les systèmes mais de les rendre actifs, à l'image du nanodrone exposé, prototype qui reproduit les mouvements d'aile d'un insecte... ».

l Histoire de libellule

Conçu par la société Silmach, le nanodrone (un drone est un avion sans pilote utilisé pour la défense militaire comme moyen de reconnaissance) illustre avec quelques longueurs d'avance et non sans poésie, ce double effort de miniaturisation et de mise en mouvement de la matière. Créée par biomimétisme, il reproduit les battements d'ailes de la libellule : quatre fines ailes miment son vol grâce aux 180 000 "muscles" en silicium, d'une masse totale de 9 nanogrammes, qui se contractent sous l'application d'une différence de potentiel. Une virtuosité technologique et une capacité d'anticipation dont, selon Patrice Minotti, chercheur et chef d'entreprise, « l'objectif est de rendre la matière vivante »...

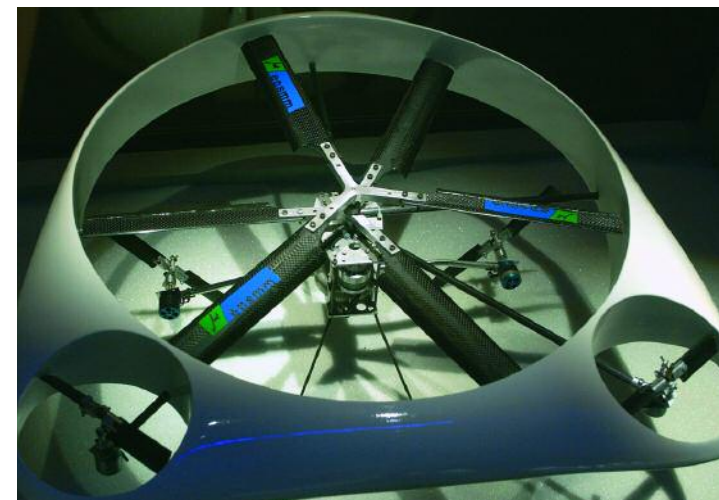
Encore plus petit, une machine capable de mouvements mais invisible à l'œil car ne mesurant que quelques microns et comptant 1 000 milliards de combinaisons mécaniques est en préparation, ici, en Franche-Comté. À suivre... au microscope.

l Le Nanomonde

Avec le microscope à effet tunnel, invention qui valut à G. Binnig et H. Rohrer le prix Nobel de physique en 1986, l'univers technologique a changé d'échelle. On ne raisonne plus seulement en micron mais en nanomètre ; autrement dit on devient capable de manipuler, de

transformer l'atome, de l'organiser, de l'agencer.

Le nanomètre ou "nm", c'est 8 zéros après la virgule soit un milliardième de mètre, c'est 30.000 fois plus fin qu'un cheveu et 100 fois plus petit que la longueur de la molécule d'ADN. Grâce au phénoménal gain en poids, en résistance et en capacité de stockage d'informations qu'ils représentent, les nano-matériaux, nano-systèmes et nano-usines trouvent des applications dans tous les domaines : optique, mécanique, électronique, énergie, défense, télécommunications, environnement, santé, cosmétique, agroalimentaire, textile... Cette "nouvelle physique" ouvre des possibilités infinies, ce qui se traduit en terme de chiffre d'affaires global par une progression annuelle de + 30 % : en 2003, les nanotechnologies représentent 7 milliards de dollars ; elles en représenteront 29 en 2008.



LE PALAIS GRANVELLE À L'HEURE DU DRONE.

FESTIVAL

Les musiques plébiscitées

A l'affiche Le plaisir et les émotions étaient au rendez-vous de la première édition de Musiques de Rues, marquée par une affluence considérable et des artistes spontanés et généreux.

Les derniers musiciens rangent leurs instruments, les techniciens démontent les scènes, et, au lendemain de cette première édition, François-Xavier Ruan et Pascal Esseau, les deux directeurs de Musiques de Rues, soufflent enfin, après quatre jours de festivités : « Le résultat nous a comblés au-delà de nos espérances. Le public était au rendez-vous et les artistes étaient enchantés de l'ambiance et de l'accueil. » Bien qu'il soit difficile pour ce genre de manifestation de faire un comptage précis de la fréquentation, on estime à 70 000 le nombre de personnes venues dans le



centre-ville spécialement pour l'événement, dont 40 000 pour la Grande Parade du dimanche. Un événement félicité par Jean-Louis Fousseret : « l'équipe du festival a parfaitement réussi le pari qui lui avait été lancé. » Les spectacles dans les cours, places, parcs et jardins ont été extrêmement bien suivis, voire littéralement envahis, et les festivaliers, attentifs et séduits, ont su "naviguer" dans le labyrinthe des propositions artistiques avec un esprit d'ouverture et de curiosité rares. « Cette affluence nous a bien sûr surpris, poursuivent les directeurs. Mais cela confirme la bonne réception du projet et le professionnalisme de l'équipe, salariés et bénévoles. Cela nous permet de mesurer les évolutions nécessaires pour satisfaire plus encore le public, et, avec davantage de temps en 2007, pour impliquer l'ensemble du réseau musical de l'agglomération et de la Franche-Comté dans la fête. » Une réussite due évidemment à la programmation, mais aussi au travail collectif exemplaire entre les porteurs du projet, les services des collectivités concernées et les nombreux partenaires associés. Et Musiques de Rues donne déjà rendez-vous l'an prochain pour sa seconde édition du 4 au 7 octobre.

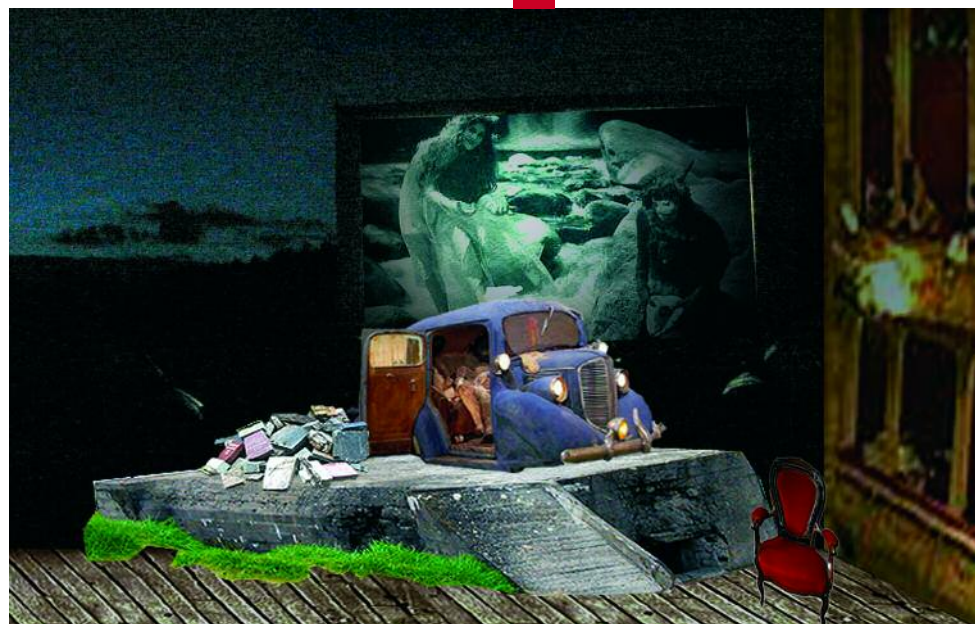
THEATRE

Le CDN ouvert à tous

Depuis qu'il est à la tête du Nouveau Théâtre, Sylvain Maurice s'est efforcé de présenter des propositions de toute nature. Petites ou grandes formes, classiques ou nettement plus contemporaines, ici le quantitatif fait équipe avec la diversité. Sylvain Maurice fait ce constat : « Je suis directeur du Centre Dramatique National et je suis également metteur en scène, une force complémentaire pour la création qui occupe le tiers de notre programmation. Pour trop de public, création contemporaine rime avec morosité, inaccessibilité, le Nouveau Théâtre est un lieu ouvert à tous. Le spectacle vivant sait aussi se montrer sous des angles fantaisistes. »

Pour l'heure, l'immense metteur en scène Matthias Langhoff est dans la place. Grand provocateur, il flirte avec le grotesque dans *Quartett*, bientôt à l'affiche du CDN. Le Nouveau Théâtre dresse un plan d'occupation de ses sols permanent, après avoir accueilli les Rencontres Jeune Création, plus récemment Musiques de rues et s'efforce de vivre en ébullition, tout le temps. Créations multiples et publics pluriels : des enjeux de théâtre à prendre très au sérieux.

À L'AFFICHE DU NOUVEAU THÉÂTRE,
 QUARTETT DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE.



LITTÉRATURE

Le temps des "Petites Fugues"

Le Centre Régional du Livre présente la 5^e édition des "Petites Fugues", du 13 au 27 novembre. Hors du temps, comme des moments d'échappées littéraires, une vingtaine d'écrivains investit les lieux publics pour une centaine de rencontres. L'accent mis sur la lecture et la conjugaison des temps ponctue cet événement qui s'installe dans les bibliothèques, les librairies, les théâtres, les écoles... Sur un principe itinérant, la littérature contemporaine questionne de façon aiguë notre rapport au passé et au futur. De lectures

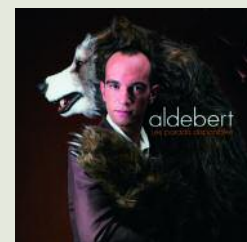


musicales en apéritifs littéraires, romanciers et poètes sont conviés à sillonner la région. Et en particulier à s'arrêter à Besançon où plusieurs temps forts seront réservés à des comédiens de renom qui liront des extraits de textes des écrivains invités. Des "Petites Fugues" en toute simplicité qui se conjuguent à tous les temps.

Quatre temps forts à Besançon à découvrir dans le supplément
 Sortir. Renseignements au 03.81.82.04.40.

ALDEBERT Les paradis disponibles
 (Note a bene/Warner music France)

Aldebert, avec ses mots, ses phrases, revient sans prévenir. Après un léger traitement de surface du groupe qui



l'accompagne, un binaire changement côté peaux, histoire de relever le goût, la saveur. Au passage Aldebert a

grandi, il a mûri sa musique, donné plus d'espace au talent musical de ceux qui l'entourent. Toutes ces parties de guitares désormais libérées, ces arrangements allégés, qui se consomment sans risque de nausée, témoignent de cette évolution. On continue l'album, Aldebert fidèle à sa plume, magnanime, unanime, a gardé l'appétit du bonheur. Un ange passe, en héros discret, Aldebert retient bien sa leçon, tout dire de la meilleure des façons, en chansons. Différemment impliqués, on aura tout entendu, mais c'est pas grave, on n'est pas des machines. Quel est ce truc étrange que possède Aldebert ? Quelle que soit la distance, il se lance dans une nouvelle conquête de l'espèce.

Un paradis disponible chez tous les bons disquaires.

TÈFÉÔ Danjéré (Mizikôw Production)

Téfêô comme la terre, le feu et l'ô. Trois éléments nécessaires à la fusion de ce groupe bisontin. La fiche signalétique précise : tribal funk. Impossible de s'en tenir là tant la musique de Téfêô hérite de nombreuses références. Effets reggaetisants, ambiances créoles,



rythmiques funky, les six musiciens conjuguent la musique world sur le mode festif. Téfêô, groupe de scène avant tout, s'essaye à l'exercice du studio. Le résultat, plutôt bien ficelé, distille mélodies subtiles et textes métissés. Tous ceux qui ont pu croiser Téfêô sur scène aux quatre coins de l'hexagone savent ce que groove veut dire. Cette énergie pour le plaisir des yeux et des oreilles s'échappe de ce cd au format réducteur. Danjéré, voyage intérieur coloré, est le premier essai discographique réussi de Téfêô. Une aubaine pour les amateurs de musiques du monde. Se procurer l'objet : Forum - Les Sandales d'Empédocle. En concert au FJT Les Oiseaux le 21 novembre à 20h30. www.tefeo.com

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Besançon, capitale du judo



▲ EMMENÉE PAR SES DEUX LEADERS, GHISLAIN LEMAIRE ET CHRISTOPHE HUMBERT, L'ÉQUIPE BISONTINE PEUT SURPRENDRE AGRÉABLEMENT.

Dix ans après, Besançon sera de nouveau, les 4 et 5 novembre, le théâtre d'un évènement majeur avec l'organisation des championnats de France par équipes, masculins le samedi et féminins le dimanche. On se souvient qu'en 1996, la capitale comtoise avait accueilli tout le gratin du judo hexagonal et ses stars de l'époque : David Douillet, Djamel Bourras, Stéphane Traineau, Marie-Claire Restout ou encore Cathy Fleury. Cette fois encore, après les Mondiaux par équipes de la fin septembre qui ont consacré les Françaises au plus haut niveau alors que les Français s'emparaient de la médaille de bronze, toute l'élite hexagonale sera donc rassemblée sur les tatamis du Palais des sports et répartie au sein des 32 équipes en compétition. Chez les féminines, Orléans et Levallois sont données comme grandes favorites au point qu'il serait logique de les retrouver opposées en finale, avec d'un côté Annabelle Euranie, championne d'Europe et vice-championne du monde, et de l'autre Frédérique Jossinet, vice-champion-

ne olympique et vice-championne du monde. Chez les masculins, les deux mêmes clubs devraient également se hisser jusqu'à une finale qui s'annoncerait dès lors hyper disputée, l'équipe de la banlieue parisienne pouvant s'appuyer sur Mathieu Bataille, le champion d'Europe toutes catégories, alors que la formation du Loiret aura pour chef de file Daniel Fernandes, vice-champion du monde. Dans ce concert et soutenu par une salle toute acquise à sa cause, le club baptisé "Franche-Comté Judo Besançon" qui s'était classé à la 5e place en 1996, tentera de faire au moins aussi bien, derrière ses deux leaders Ghislain Lemaire et Christophe Humbert. Dans leur tâche, ceux-ci seront aidés par Christophe Barata, Alexandre Lhomme, Maxime Clément, Massemba M'baye, Jérôme Peyrard et Fabio Carmel. Tous aussi déterminés les uns que les autres, chacun dans leur catégorie de poids, à faire briller les couleurs comtoises.

Détails d'organisation dans le supplément Sortir.

Trois questions à Pierre Champion « Finir dans le Top 5 »



Pierre Champion, vous êtes président de Franche-Comté Judo Besançon et ancien président de Ligue. Que représente pour vous l'organisation à Besançon de ces championnats de France Elite par équipes ?

Il y a dix ans, on avait vu quel impact direct et indirect ces championnats avaient eu. On désirait donc ardemment les recevoir de nouveau. C'est une super promotion pour la discipline en Franche-Comté avec la venue en compétition des meilleurs nationaux. Car tout ce qui se fait de mieux dans le judo français sera vraiment réuni au Palais des sports pendant deux jours. C'est exceptionnel ! Par ailleurs, il s'agit aussi d'une forte reconnaissance de la Fédération qui nous a confié cette organisation pour la seconde fois en dix ans.

Vous espérez un Palais des sports rempli ?

Bien évidemment. Il y a dix ans, cela avait été le cas. On a de nouveau monté des opérations spéciales. Il y a un véritable engouement. Alors, oui, je crois que le Palais des sports fera de nouveau le plein.

Dans ce concert relevé, quel est l'objectif du Franche-Comté Judo Besançon ?

Il y a dix ans à Besançon, on avait fini 5°. Il y a deux ans, à Metz, on a raté de peu la 3e place. Là encore, notre objectif, c'est le Top 5. Derrière Ghislain Lemaire et Christophe Humbert, nos deux locomotives, il existe une belle homogénéité qui me fait croire qu'on peut y parvenir. Et puis, tous ont une telle envie de briller devant leur public... Ils savent que c'est exceptionnel de pouvoir combattre chez soi à un tel niveau de compétition.

ATHLETISME

Philémon, c'est tout bon



▲ « C'EST COMME UN DEUXIÈME PÈRE » AFFIRME LE JEUNE SPRINTER EN PARLANT DE SON COACH, GÉRARD LOUIS.

comme objectifs en 2007 de remporter le titre national et de se qualifier pour les championnats d'Europe. « Pour ça, confie le Planoisien de toujours, je dois absolument améliorer ma sortie des starting blocks. Mon temps de réaction est bon mais j'ai tendance ensuite à m'écraser sur

les 15-20 premiers mètres. Il y a là un travail spécifique à mener pour régler ce problème et viser plus haut ». A savoir 10.40, 10.30 voire mieux ? « Ça, je le garde pour moi mais c'est très ambitieux ». De quoi ravir Gérard Louis, l'ancien coach de Reina Flor Okori, qui le conseille depuis ses premiers tours de piste. « Il m'apporte énormément, précise Philémon. Pour beaucoup au club et pour moi en particulier, c'est comme un deuxième père tant il est généreux et passionné ». Titulaire d'un bac pro commerce et actuellement en 1ère année de BTS management des unités commerciales, l'ancien avant-centre du PSB, du Clémenceau et du BRC chez les jeunes se verrait bien un jour créer sa propre ligne de vêtement comme Dia ou Airness. Après tout à 19 ans, on a bien le droit de rêver...

les 15-20 premiers mètres. Il y a là un travail spécifique à mener pour régler ce problème et viser plus haut ». A savoir 10.40, 10.30 voire mieux ? « Ça, je le garde pour moi mais c'est très ambitieux ». De quoi ravir Gérard Louis, l'ancien coach de Reina Flor Okori, qui le conseille depuis ses premiers tours de piste. « Il m'apporte énormément, précise Philémon. Pour beaucoup au club et pour moi en particulier, c'est comme un deuxième père tant il est généreux et passionné ». Titulaire d'un bac pro commerce et actuellement en 1ère année de BTS management des unités commerciales, l'ancien avant-centre du PSB, du Clémenceau et du BRC chez les jeunes se verrait bien un jour créer sa propre ligne de vêtement comme Dia ou Airness. Après tout à 19 ans, on a bien le droit de rêver...

ULM

Un mauvais Tour de la météo

Engagés dans le 11^e Tour de France ULM (ultra léger motorisé) avec 130 autres machines, biplaces ou monos, Marc Jouffroy et son navigateur Jacques Petit ont promené cet été durant une semaine les couleurs de Besançon dans le ciel. Un périple en huit étapes (de 250 à 400 km environ) qui n'eut rien d'une balade d'agrément tant le mauvais temps sévit en permanence, forçant les organisateurs à mettre prématurément un terme à l'épreuve. Ce qui n'empêcha pas les deux Bisontins et leur Skyranger de rallier comme prévu Amiens, ville de départ et d'arrivée. Pour le plaisir, en attendant de remettre ça l'an prochain.



▲ MALGRÉ LES INTEMPÉRIES, LE SKYRANGER A RALLIÉ L'ARRIVÉE COMME PRÉVU.

EN BREF

DRAGON BOAT À TAIWAN

Deux sociétaires du SNB (Sport nautique bisontin), Patrick Masson et Philippe Houchard, ont pris part le mois dernier à Kaochsiung City, deuxième ville de Taiwan, aux championnats du monde de Dragon Boat qui ont réuni une quinzaine de pays. Finalistes avec leurs camarades de l'équipe de France sur 250, 500, 1 000 et 2 000 m, ils ont réussi la prouesse sur cette dernière distance de terminer à la 3^e place derrière les Hongrois et les Suisses. Contact : SNB - 2, avenue de Chardonnet. Tél. : 03.81.80.89.46.



BRADERIE SKI

La MJC de Besançon et son centre de plein-air du Haut-Doubs à Touillon Loutelet organisent une braderie ski à la salle de la Malcombe le samedi 11 novembre de 9 h à 16 h. Dépôt du matériel (propre et en bon état) mercredi 8 (de 14 h à 20 h) et jeudi 9 (de 18 h à 20 h) et restitution des invendus le samedi 11 (de 19 h à 20 h). Contact : MJC Clairs-Soleils au 03.81.50.69.93.

«DOUBS MAG'»

«Doubs Mag'», la revue touristique semestrielle du Comité départemental du



tourisme du Doubs, vous propose sur 40 pages de découvrir l'ensemble des loisirs hivernaux (ski alpin,

ski de fond, raquettes, traîneaux, patin et char à glace...) avec cartes à l'appui. Lieux de détente, séjours organisés ou libres, visites et musées sont également répertoriés dans ce «Doubs Mag'» automne-hiver tiré à 55 000 exemplaires et disponible sur simple demande au 0.825.00.32.65. ou en commande sur le site www.doubs.com

FORMATION INSTRUMENTALE

L'Atelier Musical de Montrapon propose un atelier de formation musicale. Il est possible de suivre des cours individuels de guitare, saxophone, batterie, piano, violon, violoncelle, synthé, accordéon, flûte traversière. Renseignements : 03.81.88.28.04 ou 03.81.50.19.13.



RECONSTITUTION DE LA BERGE DU DOUBS À L'ÉPOQUE ROMAINE (ILLUSTRATION INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES ANTIQUES - UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ).

Depuis mai et jusqu'au 31 décembre, l'exposition "De Vesontio à Besançon, la ville s'expose" qui a déjà accueilli 45 000 visiteurs, est à découvrir au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ainsi que dans toute la ville. L'occasion de comprendre et d'apprécier l'évolution de la cité, de la préhistoire à nos jours, de son statut d'opidum gaulois à celui de capitale séquane puis comtoise. Pour retracer de manière à la fois réaliste et spectaculaire plus de 3 000 ans d'histoire, un DVD propose une déambulation virtuelle dans la Besançon antique. Réalisé par l'Institut des Sciences et

DVD

Vesontio, comme si vous y étiez...

Techniques de l'Antiquité de l'Université, avec le concours du Musée, de la DRAC, et la caution scientifique des archéologues de l'INRAP (Institut national pour la recherche archéologique préventive), ce film en 3D de 16 minutes montre une ville active, commerçante, avec ses halles d'artisans verriers, potiers ou forgerons au bord du fleuve. On y découvre une ville structurée avec son amphithéâtre de 20 000 places, ses lieux de sépultures, ses remparts, ses digues, ses aqueducs... ; une ville organisée, du pont Battant à la porte Noire, selon une géométrie toujours visible avec ses trois grands axes parallèles (Grande rue, rues des Granges et Mégevand) ; une ville confortable enfin comme l'indiquent ses riches demeures disposant de l'eau courante, de chauffage par le sol, de "frigidarium", de jardins... Une visite à faire au musée ou chez soi puisque le DVD édité par les Presses Universitaires de FC est en vente sur commande (presses-ufc@univ-fcomte.fr) au prix de 10 €.

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Place de la Révolution.
Tél. : 03.81.87.80.49.

TALENT ET BONNE AMBIANCE
SERONT-ILS SYNONYMES DE PODIUM ?

LUTTE

Retour en force

Rangés au rayon des mauvais souvenirs le conflit avec la Fédération française en 2004 et la décision des dirigeants bisontins de repartir volontairement en 3^e division. Aujourd'hui, après deux accessions consécutives menées tambour battant, le CPB (club pugilistique bisontin) retrouve une élite tricolore qu'il n'aurait jamais dû quitter. Et de surcroît avec de réelles ambitions confortées par l'arrivée de l'international Didier Pais (ex-Colmar), vice-champion d'Europe et champion de France 60 kg en libre. Même si le sort leur impose quatre déplacements pour trois réceptions (au pôle sportif des Montboucons), les hommes du président Christophe Desforêts visent rien moins qu'une place sur le podium. De quoi, si le contrat est rempli, jeter les bases d'une prometteuse campagne 2007 lors des grands rendez-vous individuels. Pour asseoir à nouveau le CPB parmi les



places fortes de la lutte hexagonale, l'entraîneur Stéphane Lamy peut compter sur un collectif de qualité qui, pour son grand retour en D1, est allé chercher

le nul (7-7) à Schiltigheim sur les tapis du champion de France en titre. Une remarquable performance qui en appelle d'autres...

Le CPB 2006-2007

Hamou Oubrik, Nelson da Costa et Thomas Julien en 55 kg ; Arthur Simonyan et Didier Pais en 60 kg ; Hugo Brège, Gilles Buatois, Mathieu Garny en 66 kg ; Djelloul Drissi, Nicolas Gounon et Luca Lampis en 74 kg ; Aurélien Bozonet en 84 kg ; Fatih Artan en 96 kg ; Jérémie Ballais en moins de 120 kg. Capitaine : Hamou Oubrik.

Contact : CPB au 03.81.81.36.23.

JARDINAGE

Une affaire de goûts

Alors que la nature entre en sommeil, novembre est le mois idéal pour planter, déplanter... et redessiner son jardin ! C'est un fait avéré et n'en déplaît à la jolie demoiselle recoiffée : il n'y a pas qu'à la Sainte-Catherine (le 25) que tous les bois prennent racine... Alors, n'hésitez plus... donnez un coup de folie à votre jardin en plantant l'arbuste ou l'arbre de vos rêves ! Tous les goûts sont permis : la couleur, l'odeur, la saveur, le farniente, l'écolo... le jardin a autant de facettes qu'il existe d'envies. Un buisson de Callicarpa près de la cabane de jardin pour amener une explosion de couleur parme en hiver ? Un rosier liane pour habiller de mille feux un poteau disgracieux ? Une vigne pour faire son propre



Photo : Jardins de la Terre.

vin et épater les copains ? Un kiwi pour abriter ma pergola gourmande ? Un premier palmier devant mon mur pour retrouver les tartes Tatin de mamie Edith ? Un rosier buisson aux parfums boisés au pied de ma terrasse pour mes prochaines soirées d'été aux effluves enchanteresses ? Une haie paysanne pour abriter tous les oiseaux du ciel ? Des Buddléias pour attirer et observer les papillons avec les enfants ? Un jardin écolo-malin avec des plantes peu gourmandes en eau (Abélia, Choisya, Vitex...) ? Un cerisier pour que dans quelques années, toute la famille déjeune sous ses branches... Quand on pense que certains prétendent que novembre est morose...

Roland MOTTE

Pense-bête du jardinier

Novembre est le mois des dernières récoltes et de la protection hivernale :

- Taillez : les arbustes à floraison estivale ou automnale,
- Plantez : pâquerettes, pivoines, buis en bordure, laurier palme, arbustes, framboisiers, ail, fleurs bisannuelles, arbres fruitiers, rosiers,
- Rabattez : delphiniums, lupins vivaces, toutes les plantes vivaces en coupant les parties aériennes sèches, framboisiers secs,
- Arrachez : les lis, œillets d'inde (récoltez les graines), les chicorées, divisez les plantes vivaces,
- Protégez : poireaux d'hiver, les plantes non rustiques ou gélives, artichauts, persil, céleri ; vidangez les canalisations de votre installation d'arrosage, couvrez les bassins, commencez les labours d'hiver,
- Semez : pois nains, fèves Agadulce,
- A la maison : taille de l'hibiscus, évitez les courants d'air, regroupez les plantes devant une fenêtre, limitez les arrosages, plantez les bulbes.

La question des auditeurs de France Bleu Besançon

Comment dois-je arroser mes plantes vertes en hiver ?

Il y a quelques règles à respecter pour aider votre plante verte à bien passer l'hiver, ce passage de "dormance" incontournable est salutaire pour la bonne forme physique de la plante :

- Placez votre plante à la lumière (devant une fenêtre, par exemple),
 - Eloignez-la d'une source de chaleur (cheminée, radiateur...),
 - Pour l'arrosage : préférez une eau non calcaire,
 - Remplissez votre arrosoir et votre pulvérisateur à l'avance pour que l'eau soit à température ambiante,
 - Réduisez les arrosages : laissez le terreau sécher entre 2 arrosages et ne laissez jamais d'eau stagnante dans la coupelle.
- Toutefois, soyez prudents car ces consignes sont "générales". Il faudra moduler en fonction des variétés des plantes et de la température de la pièce.

Tous les samedis matin à 9 h 10 sur France Bleu Besançon, retrouvez Roland Motte pour répondre à vos questions jardin.

LIVRES

VIVRE EN FRANCHE-COMTÉ AU SIÈCLE D'OR (éditions Cêtre)



Paul Delsalle, maître de conférences à l'Université de Franche-Comté, s'est attaché à retrouver à partir de ses recherches dans les archives comment vivaient les Comtois au XVI^e siècle.

Travail exigeant et difficile car il est plus aisé de connaître les événements de l'histoire officielle que la vie quotidienne, les travaux, la maison, la table, les vêtements mais aussi les croyances, la famille, les peurs, les maladies, la mort. L'auteur regrette, et c'est naturel, de ne pouvoir redonner vie à une société dont bien des aspects nous échappent. C'est trop de modestie car, avec intelligence et sensibilité, il nous livre une évocation très significative du passé.

NICOLAS PERRENOT DE GRANVELLE (éditions du Sekoya)

Daniel Antony nous avait donné un beau livre sur Nicole Bonvalot. Il nous présente aujourd'hui une biographie de son mari, certes plus connu, Nicolas Perrenot (1486-1550). Il nous montre comment cet homme d'humble origine - on raillait son ancêtre forgeron - a su accéder aux plus hautes charges, devenir le premier conseiller de Charles-Quint et amasser une immense fortune. Mais l'auteur, en historien solide, élargit son sujet en évoquant la Renaissance, le rêve d'une Europe unie, d'une paix retrouvée entre les services chrétiens, d'une Eglise catholique retrouvant ses valeurs et son rayonnement. Bel hommage à un grand Comtois que l'on imagine volontiers hanter ce palais Granvelle, là où la ville défie le temps.

LA CAMPAGNE FRANC-COMTOISE (éditions Cabédita)

Francis Peroz retrace, sans surprise, la vie et les traditions dans la Comté d'autrefois. L'étude la plus intéressante est celle des transformations qui se sont opérées au XIX^e siècle et d'une véritable ouverture des campagnes sur le plan matériel et moral.

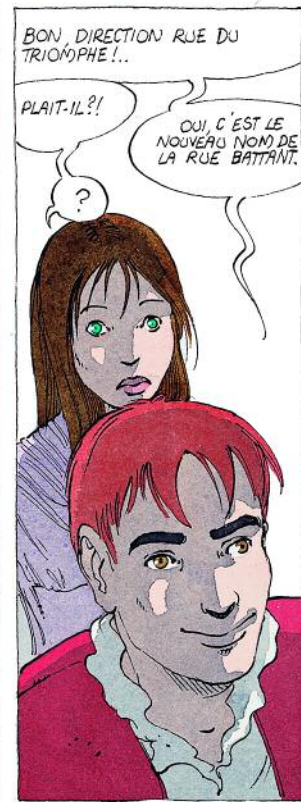
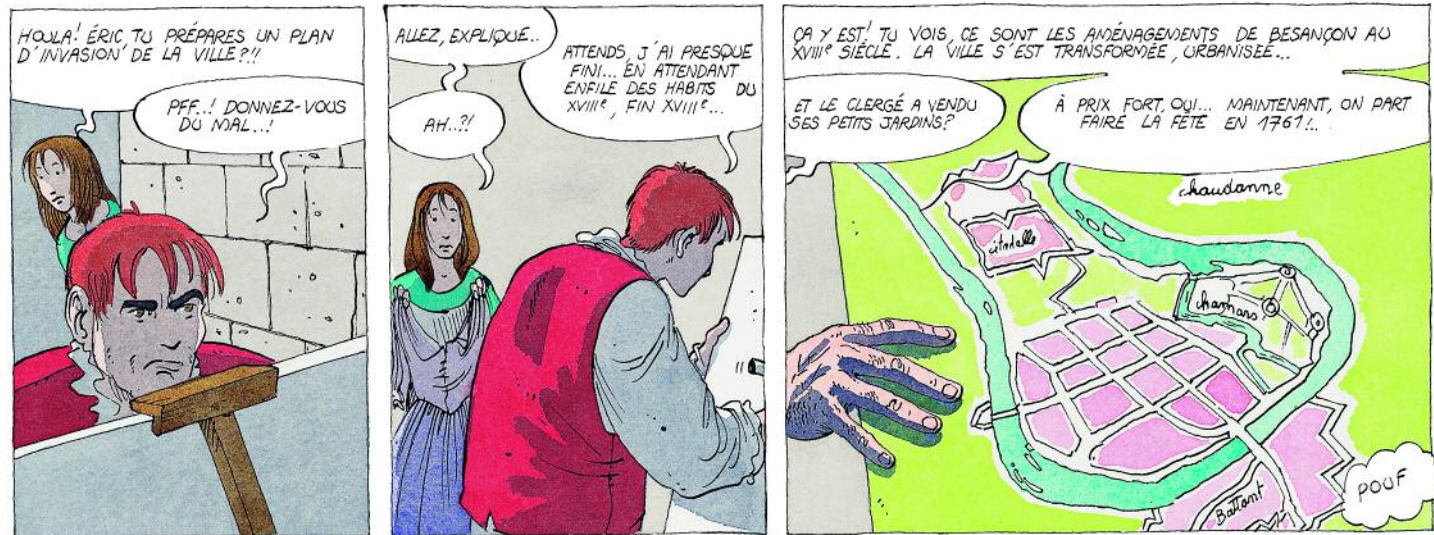


MARC ET LES DOCTEURS (éditions Cêtre)

L'aventure d'un petit malade est racontée et illustrée par Christophe Chauvin avec humour et talent. On comprend que l'ouvrage ait reçu le prix Littérature Jeunesse 2006.



Jean DEFRAISNE



À suivre...

Le député de Besançon et l'armée indigène en ... 1915

Récit Le 12 novembre 1915, Maurice Bernard dépose à la Chambre des Députés un rapport révélateur.

Dans le contexte des polémiques autour de notre héritage colonial, j'ai publié en janvier un article consacré aux prises de position virulentes de Beauquier, député de notre ville. Agé de 80 ans, il laissa la place en 1914 à Maurice Bernard, brillant professeur à la Faculté de Droit de Paris. Le nouvel élu, s'il était lui aussi militant radical, ne partageait pas les convictions de son bouillant prédécesseur.

Dans la perspective de la Revanche contre l'Allemagne, nombre de responsables militaires avaient conscience d'un déséquilibre croissant en matière de recrutement potentiel de soldats. Ainsi, en 1910, pour un conscrit en France on en comptait 2,1 en Allemagne et les chiffres étaient encore plus défavorables pour les années suivantes.

Qu'à cela ne tienne ; le rapport de forces pouvait être inversé ; il suffisait de puiser dans les immenses réserves de nos colonies. C'est ce que préconisait sans détour un article paru dans le quotidien bisontin "La Dépêche" le 2 janvier 1910 : «Puisque nous ne voulons plus avoir d'enfants en nombre suffisant pour tenir notre drapeau en face d'une Allemagne de plus en plus pléthorique, nous n'avons qu'une ressource : recruter des soldats parmi les hommes primitifs qui, sous notre domination, consentent à naître et à mourir. Donc, le plus tôt possible, il faut organiser ces troupes noires et arabes pour constituer une force incomparable de 200 000 hommes de métier. Oui, il faut créer l'armée noire, l'armée arabe, soutiens de notre décadence».

Il nous faut une armée fraîche de choc

La guerre, une fois venue, il fallut - si l'on ose dire - passer aux travaux pratiques et ce d'autant plus que l'ampleur des pertes provoquait une angoisse grandissante en France. C'est dans ce cadre que se situe le rapport présenté par Maurice Bernard au nom de la commission de l'armée.

Le constat de départ est clair : le conflit est devenu «une guerre d'usure. Les armées iront

diminuant lentement... Il nous faut, au printemps, une armée de choc, une armée fraîche, que nous puissions jeter dans la balance de la guerre et qui la fasse pencher vers nous ». Où trouver les renforts indispensables ? «Parmi les 35 millions d'habitants au minimum que comptent nos colonies».

Pas question de conscription obligatoire, parce que la contrainte risquerait de provoquer des troubles contagieux. Il faut donc susciter des enrôlements volontaires. Mais par quels procé-



TOMBES DE SOLDATS COLONIAUX AU CARRÉ MILITAIRE DU CIMETIÈRE DE SAINT-CLAUDE.

dés stimuler le zèle guerrier des indigènes ? «Il convient de faire une triple propagande : en faisant appel à la reconnaissance réelle de beaucoup de ces peuplades pour la France qui les a délivrées de l'esclavage et des dévastations des guerres civiles ; en réveillant l'esprit d'aventure, et même le sentiment guerrier très vif encore chez beaucoup d'indigènes ; et en faisant appel à l'intérêt. Acheter une femme et fonder une famille est le rêve de tout indigène. Dans la vie sociale de ces pays, la dot joue un rôle primordial. Toute mesure qui facilitera le paiement d'une dot est assurée d'avance de la plus grande popularité. La prime d'engagement remplira ce rôle, et, à ce titre, sa puissance d'attrait sera considérable».

Avec la prime d'engagement, le versement d'une allocation journalière aux femmes de sol-

dat peut aussi jouer un rôle particulièrement incitatif : «il faut agir sur l'opinion féminine si influente dans ces pays. La perspective d'allocations rendant la vie moins âpre, faisant de la femme du tirailleur un objet d'envie pour ses compagnes, rassurant la mère sur le sort de la famille nous la concilierait».

Il ne faut pas s'en tenir à des promesses. Il convient de payer rubis sur l'ongle. Car dans ces «pays où la quantité de monnaie est très limitée, où sa puissance d'achat est considérable, on se rend compte de ce que peut être l'attrait d'une somme immédiatement exigible... sur l'esprit simpliste des indigènes. Il y a lieu d'être optimiste sur la qualité des recrues escomptées : la fougue et la bravoure de nos Sénégalais sur la Marne et sur l'Yser sont restées un sujet d'admiration... Nous avons la chance d'avoir sous la main de nombreuses populations de grande valeur militaire. Toutes celles de notre Afrique Occidentale sont formées d'éléments guerriers... L'Indochine peut nous fournir 35 à 40 000 hommes de troupe. L'adresse des Annamites notamment est réputée, et on sait qu'ils font merveille dans

les sections spéciales telles que télégraphistes, conducteurs d'autos, mécaniciens d'aviation ».

Le Sénégalais est guerrier de nature

Afin de donner plus de poids à son rapport et peut-être regonfler le moral des députés inquiets, Maurice Bernard avait ajouté en annexe à son texte des notes et lettres émanant d'officiers ayant commandé des troupes indigènes. Voici quelques extraits :

- «Les Sénégalais ne s'affolent point, sautent dans l'eau jusqu'au cou, mettent baïonnette au canon en une marée noire irrésistible... ».

- «Les tirailleurs ont séjourné dans les tranchées pleines d'eau sans autre chose que de l'aëdème et des pieds gelés. Un capitaine estime que les noirs au point de vue choc, sous le plus violent sont incomparables même à beaucoup de troupes blanches. En été, rien ne résisterait à leurs assauts furieux... Le Sénégalais est guerrier de nature ; il suffit pour lui faire rendre le maxi-

mum de parler à son cœur... Sous la pluie et par le froid, ces soldats perdent un peu de leur valeur. Leurs membres s'engourdissent et ils ne peuvent même plus se servir de leurs fusils. Par les temps froids il faut donc les tenir en réserve».

- «Les feux de l'artillerie, particulièrement de la grosse, étaient inconnus du soldat sénégalais. Il n'en a ressenti aucune surprise et on peut même dire qu'il s'en est amusé».

Maurice Bernard n'eut pas le temps de voir si ces préconisations seraient suivies d'effets. Il servit comme capitaine. Versé dans l'aviation, il fut tué lors d'un exercice en octobre 1916 à 49 ans. Pourquoi, penseront certains, publier ces documents ? Il ne s'agit pas de verser dans les repentances tous azimuts à la mode. Il s'agit de connaître des faits qui ont nourri une mémoire autre que la nôtre et peuvent expliquer des réactions chez les descendants des soldats indigènes. Mais il ne faut pas céder à un manichéisme simpliste. Suite à l'article sur Beauquier, une dame de 98 ans m'a confié un document montrant comment son mari avait bénéficié de la gratitude des Annamites qui étaient sous ses ordres pour les avoir soignés efficacement, à l'aide de quinine et de teinture d'iode, lors de la terrible épidémie de grippe espagnole.

La vérité, c'est aussi, hélas, ce que fut le recours au bourrage de crâne. Dans ce cadre, et toujours pour essayer de maintenir un moral mal en point du fait de la durée d'un conflit sanglant, on racontait que les troupes noires terrorisaient les Allemands qui fuyaient devant ces guerriers féroces. Ne confectionnaient-ils pas des colliers avec les oreilles des malheureux qui tombaient entre leurs mains ?

Ces légendes ont contribué à nourrir le racisme habilement exploité par les nazis. Et l'on sait que les troupes d'Hitler se sont montrées particulièrement dures à l'égard de nos coloniaux en 1940. Il est toujours nécessaire de connaître quelles sont les racines de tel ou tel comportement. Cet exercice est beaucoup plus utile que celui qui consiste à multiplier les jugements moraux sans prendre la peine de situer les faits dans un contexte toujours très complexe.

Joseph PINARD

PS : Cet article a été rédigé bien avant la sortie du long métrage "Indigènes". J'espère apporter un éclairage complémentaire aux thèmes développés dans le film de Rachid Bouchareb.



HISTOIRE

Les deux rues Proudhon

Lorsqu'ils vont de la rue Bersot à la rue Courbet (ou inversement à pied), bien peu de Bisontins savent qu'en fait ils ont emprunté deux rues Proudhon : l'une dédiée à Jean-Baptiste Victor (1758-1838) et l'autre à Pierre-Joseph (1809-1865). Unique tronçon alors en service, la partie reliant la rue Bersot à la rue Saint-Pierre (aujourd'hui rue de la République) porta le nom du premier à partir de 1864. Suite à une délibération en date du 20 mars 1926, la municipalité, dirigée par Charles Siffert, décida d'honorer également le second en associant les deux parents très éloignés sur la même plaque. Une initiative peu goûtée en particulier par les descendants de Jean-Baptiste Victor qui arguèrent du fait que si les deux hommes portaient bien le même patronyme, leurs parcours et leurs convictions n'avaient rien de commun. Pour sortir de cet imbroglio, il fut alors opportunément arrêté de baptiser Pierre-Joseph Proudhon en l'artère nouvellement percée entre la rue de la République et la rue Gambetta. D'où les deux rues Proudhon que nous connaissons aujourd'hui et qui semblent n'en faire qu'une.

Originaire de Chasnans dans le Doubs où son père exerçait la profession de laboureur, Jean-Baptiste Victor se destina tout d'abord à la prêtrise avant de bifurquer vers le droit. Magistrat puis professeur de législation à l'Ecole centrale de Besançon, il occupa à partir de 1806 le poste de doyen de la Faculté de droit de Dijon où il décéda en 1838 après avoir notamment rédigé deux imposants traités : un sur "le domaine de propriété" et l'autre sur "les droits d'usufruit, d'usage, d'habitation et de superficie".

Né rue du Petit-Battant à Besançon d'un père tonnelier et d'une mère cuisinière, Pierre-Joseph passa l'essentiel de sa prime jeunesse aux champs avant de rentrer comme boursier au collège royal. Elève brillant, il fut contraint d'abandonner ses études pour des raisons financières et exerça successivement les métiers de typographe, d'imprimeur et d'ouvrier dans une entreprise de navigation fluviale. Confronté depuis toujours à une extrême pauvreté, le futur auteur des "Confessions d'un révolutionnaire" et de "La théorie de la propriété" puisa dans les injustices et les humiliations l'essence même de ce qui forgera sa pensée et ses convictions anarchistes et anticapitalistes. Partisan convaincu de l'autogestion, il fut condamné en 1849 à trois ans de réclusion pour avoir attaqué Napoléon III dans son journal "Le Peuple". Jusqu'à sa mort en 1865, il n'eut de cesse de développer dans de nombreux ouvrages ses théories qui, depuis, ont fait le tour du monde.

UNE ÉQUIPE PRÊTE
À BIEN VOUS
ACCUEILLIR.



RESTAURANT

Verny : une adresse gourmande à (re)découvrir

Quittons la boucle, ses bons restaurants et ses moins bons hélas ! Un peu d'audace et hissons-nous à dix minutes en voiture au carrefour du boulevard Nord et de la rue de Vesoul. Juste à gauche, le pâtissier Verny fait briller sa vitrine depuis 40 ans. Pas de souci de parking : plus de cent places à proximité immédiate et toutes gratuites. La double porte vitrée s'ouvre sur un décor d'élégante bonbonnière : le magasin d'abord avec toutes ses tentations salées ou sucrées et le restaurant ensuite. C'est feutré, discret, chic. Philippe Verny tient le flambeau avec sa charmante femme, souriante, et Alexandre, son fils, diplômé de l'école hôtelière de Lausanne. La troisième génération de Verny a ouvert un salon de thé-restaurant tous les jours à midi (mardi, mercredi, jeudi, vendredi). Et ça marche très fort. Attention : il ne s'agit pas d'un endroit où les Bobos gogos paient la tartine et la tartelette au prix fort. Ici on passe à table et on mange bien car tout est fait maison. Quatre assiettes

chaleureuses (10,80 €) avec salade tiennent l'estomac et changent tous les jours. On vous recommande également les terrines de saumon et volaille maison, le koulibiac de saumon feuilleté, crémeuse, la fricassée de volaille à l'indienne, le ragoût de lotte et Saint-Jacques, sans oublier les légumes frais et croquants, et, bien sûr, les desserts à choisir (entre 1,73 et 3 €) en vitrine. Le plat est vraiment du jour, le plaisir de séduire au quotidien.

Philippe Verny, grand pâtissier, chef, est secondé en cuisine par Pierre-François, Johann, Robien et Hugo. En salle, Sandra et Fanny assistent Alexandre Verny, hôte prévenant, vrai professionnel.

Les vins sont sélectionnés avec amour et le service est impeccable. On est bien chez Verny. Notez l'adresse et retenez votre place !

André-Hubert DEMAZURE

Restaurant Verny
53, rue de Vesoul.
Tél. : 03.81.50.33.90.

RECETTE

Le poulet rôti de Danièle et Christophe

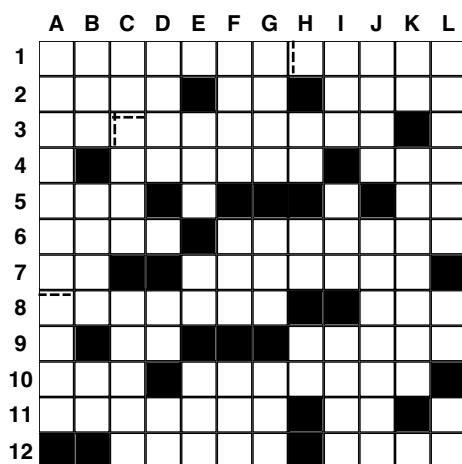
Un poulet rôti ? « Trop facile, elle vous dira. Et puis, ça salit tout mon four. Je n'en fais plus », rouspètent à juste titre les ménagères pointilleuses.

Avec notre recette, c'est four impeccable et cuisson parfaite. C'est garanti par Danièle, lectrice fidèle de la rubrique et Christophe, sympathique boucher traiteur, rue Ronchaux. Suivez le guide. Prenez un beau poulet labellisé (Bresse, Franche-Comté, Loué) en évitant les volailles bas de gamme, trop tendres pour être honnêtes. Placez le dans une cocotte en fonte avec quelques lamelles de beurre, deux trois gousses d'ail en chemise et un peu d'eau. Fermez le couvercle et enfournez la bête dans votre four froid (mais oui, c'est meilleur). Allumez le four, sélectionnez la chaleur (200°, thermostat 7) pendant 30 minutes et poussez les feux. Ensuite, baissez le thermostat à 180° (thermostat 5) et laissez cuire doucement pendant 1 h 30 voir 2 h selon la grosseur. Ouvrez de temps en temps, arrosez si besoin puis refermez bien et laissez cuire. Sur le lèche-frites, vous pouvez mettre de petites patates enrobées dans du papier d'aluminium.

Le temps passé, regardez bien : la volaille est bien dorée, moelleuse, le jus parfumé l'accompagne dans une douce musique frisottante. A table, avec les pommes de terre, voire une purée maison ou surgelée (évitez les horribles paillettes !), un pot de Beaujolais, des invités ravis. Elle est pas belle la vie ? Merci à Danièle et à Christophe. Bon appétit.

A.H.D.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT : 1. Est au Centre pour Saint-Pierre - 2. Dit en confiance - Cardinaux - Sans division - 3. Galerie bisontine - 4. Théâtre bisontin - Fait lever les bras - 5. Sont retournées dans le Var - Langue de ports - 6. Célèbres Marquises - Son Théâtre est dit petit - 7. Points opposés - Galerie bisontine - 8. Galerie bisontine - Mis en situation - 9. Reste donc pour le chien - Il a un Théâtre en place - 10. Il en faut deux pour faire comme le chat - Théâtre bisontin - 11. A sa Galerie rue Chifflet et est Nouveau au Parc du Casino - Font charpentes - 12. L'Ancienne a une salle bisontine - Formalité avant adoption.

VERTICALEMENT : A. A la rue Moncey - B. Avaler à moitié - Il y a le bon - Exprime la surprise - C. Est dans la mare, place Victor Hugo - Marché financier - D. Entreprise personnelle - Le meilleur carré - Voyelles - E. Enterré par l'euro - N'est pas sans portée - Mis en examen - F. Auteur d'opéras - Génie de la mythologie égyptienne - Un Contemporain en Galerie - G. Suite de cardinaux - Avec de vieilles lignes à pieds - Enterré par l'U.E. - H. Dans la lune - Au cœur de la nuit - Fait la langue - I. Lue de bas en haut - 2 fois 50 et 1 fois 100 pour César - Unité d'éclairage - J. Nos quatre points - Qui ne sert à rien - K. Symbole d'un métal - Distractions - L. A son Théâtre à Besançon - Possessif - Ne finit jamais une phrase.

(solution page 46)

Philippe IMBERT



SAMU	03.81.53.15.15. ou 15
POLICE	03.81.21.11.22. ou 17
POMPIERS	18
GENDARMERIE	03.81.81.32.23.
HOPITAL	03.81.66.81.66.
SOS MEDECINS	08.10.41.20.20.
MEDECINS DU MONDE	
- Consultations gratuites	03.81.51.26.47.
CENTRE ANTI-POISON	
- Besançon SAMU	15
- Lyon	04.72.11.69.11.
- Nancy	03.83.32.36.36.
TRANSFUSION SANGUINE	03.81.61.56.15.
CENTRE ANTI-RABIQUE	03.81.21.82.09.
CENTRE D'ALCOOLOGIE ET DE TABACOLOGIE	03.81.81.03.57.
DROGUE INFOS SERVICE	08.00.23.13.13.
SIDA INFOS SERVICE	08.00.84.08.00.
TRANSPORTS SANITAIRES D'URGENCE (ATSU)	03.81.52.12.12.
SOS AMITIE	03.81.52.17.17.
SOS CONTRACEPTION IVG	03.81.81.48.55.
SOLIDARITE FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES	03.81.81.03.90.
ANTENNE ENFANCE ADO	03.81.25.81.19.
ENFANCE MALTRAITEE	119
ENFANCE MALTRAITEE ET ABUS SEXUELS	03.81.21.81.43. - 03.81.21.81.44.
SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	03.81.41.22.60.
LIGNE BLEUE 25	03.81.25.82.58.
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES	03.81.41.21.22.
CROIX D'OR DU DOUBS - ALCOOL ASSISTANCE	03.81.50.03.40. (répondeur 24 h/24)
SOS ALCOOL	03.81.88.64.63.
AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION	03.81.83.03.19.

du lundi au vendredi 8h - 12h 14h - 18h

PROXIM'CITÉ

0800.25.3000

APPEL GRATUIT

Pour signaler les anomalies (éclairage, voirie, tags, poubelles...) que vous constatez dans la rue, sur les places, les espaces verts... et obtenir une intervention des services de la Ville rapidement.

proximcite@besancon.com

Améliorons ensemble notre cadre de vie

NUMÉRO D'URGENCE SANS ABRI 115

SERVICES D'URGENCE PHARMACEUTIQUE

Le dimanche et le lundi matin

- Mercredi 1^{er} novembre : Kuntz-Mainier (Centre-Ville), 56, rue des Granges, 03.81.81.49.58.
- Dimanche 5 novembre : Lhosmot (Vaïtes), 118, rue de Belfort, 03.81.80.16.56.
- Lundi 6 novembre : Donard (Butte/Montraçon), 3, avenue Clémenceau - Kunz-Mainier (Centre-Ville), 56, rue des Granges.
- Samedi 11 novembre : Comte (Planoise), Centre commercial Châteaufarine, 03.81.52.25.09.
- Dimanche 12 novembre : Choulet-Grosjean (Chaprais), 15, rue de la Mouillère, 03.81.80.57.31.
- Lundi 13 novembre : Moïse (Centre-Ville), 20, rue de la République.
- Dimanche 19 novembre : Lep lomb (Battant), 41, rue Battant, 03.81.82.21.10.
- Lundi 20 novembre : Martelet (Montraçon), 29, rue Haag.
- Dimanche 26 novembre : Mahut (Centre-Ville), 6, Grande Rue, 03.81.81.17.36.
- Lundi 27 novembre : Chauvelot (Montraçon), 13, rue Fanart.
- Dimanche 3 décembre : Gurtner-Truong (Centre Ville), 27, rue Ronchaux, 03.81.81.31.18.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

(Cartes d'identité, passeports, sorties de territoire, listes électorales, état civil, cimetières, attestations d'accueil, etc.)

- **Mairie de Besançon** - 2, rue Mégevand (entrée B, 1^{er} niveau) du lundi au samedi matin de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél : 03.81.61.50.50. Fax : 03.81.61.50.99. Courriel : formalites@besancon.fr et etat-civil@besancon.fr
- **Points publics**
- *Clairs-Soleil*, 104, rue de Chalezeule. Tél : 03.81.87.82.20. Fax : 03.81.47.72.61.
- *Montraçon*, 7, rue de l'Épitaphe. Tél : 03.81.87.82.50. Fax : 03.81.52.70.98.
- *Planoise*, 6, rue Picasso. Tél : 03.81.87.80.15. Fax : 03.81.51.39.21.
- Horaires : du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 18 h ; vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h
- Permanence décès-transport de corps tous les dimanches matin de 9 h 30 à 11 h 30.*
- Renseignements : 03.81.61.52.60.*

CHIRURGIENS DENTISTES DE SERVICE

- Mercredi 1^{er} novembre : Dr Tordeux Hubert, 5, rue Voirin, 03.81.83.04.96.
- Dimanche 5 novembre : Dr Valduga Eric, 86, Grande Rue, 03.81.82.07.41.
- Samedi 11 novembre : Dr Vermot Olivier, 1, place Flore, 03.81.80.62.66.
- Dimanche 12 novembre : Dr Vial Grégory, 1 A, avenue Denfert Rochereau, 03.81.40.00.41.
- Dimanche 19 novembre : Dr Vouillot Jean-Luc, 2, rue Bochet, Montferrand-le-Chateau, 03.81.56.61.53.
- Dimanche 26 novembre : Dr Xayphengsy, 3, rue Rodin, 03.81.52.89.50.

- Dimanche 3 décembre : Dr Abdi Alain, 72, rue des Granges, 03.81.83.33.74.

VETERINAIRES DE GARDE

Les week-ends et jours fériés, pour toute urgence, 03.81.52.43.32.

DEPANNAGES-REMORQUAGES

- Du 3 au 10 novembre : Piguat, 03.81.80.27.26.
- Du 10 au 17 novembre : City Car, 03.81.41.12.12.
- Du 17 au 24 novembre : Iemmolo, 03.81.50.13.32.
- Du 24 novembre au 1^{er} décembre : Piguat, 03.81.80.27.26.

URGENCES HOSPITALIERES 15

Pour solliciter une intervention médicale d'urgence. Les urgences médicales, chirurgicales et cardiologiques de l'adulte sont prises en charge au Centre Hospitalier Universitaire à l'hôpital Jean Minjot, soit par le SAMU pour les urgences non traumatiques, soit par le Service de Traumatologie-Orthopédie pour les traumatisés, à l'exception des urgences pédiatriques et de gynécologie-obstétrique assurées à l'hôpital Saint-Jacques.

DEPANNAGES :

- GDF 08.10.43.31.25. (24 h/24)
 - EDF 08.10.33.30.25. (24 h/24)
 - Eaux (Mairie) 03.81.61.51.35. ou 03.81.61.51.54.
- (astreinte technique municipale : interventions d'urgence en dehors des heures de bureau sur installation située avant le compteur général)

TAXIS BISONTINS

- Esplanade Gare Viotte 03.81.80.17.76.
- taxis - auto-radio 03.81.88.80.80.

MOBILIGNES 08.25.00.22.44

INFORMATIONS ROUTIERES 03.87.63.33.33. (Metz 24 h/24)

METEO 08.92.68.02.25.

HORLOGE PARLANTE 36.99

MAIRIE 03.81.61.50.50.

OFFICE DE TOURISME 03.81.80.92.55.

PREFECTURE 03.81.25.10.00.

PROXIM'CITE 0.800.25.30.00.

PROXIM'SOCIAL 0.805.01.25.30.

ALLO SERVICE PUBLIC 39.39

du lundi au vendredi 8h30 - 18h

PROXIM'SOCIAL

0805.01.2530

APPEL GRATUIT

Perdu dans le dédale administratif, social ou juridique, un souci avec un proche...

Proxim'Social vous écoute, vous reçoit, vous oriente et veille à la qualité de la réponse

Améliorons ensemble notre vie

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT : 1. GALERIE GESTE - 2. AVEU - N.S. - UNIS - 3. LA PREDELLE (Galerie) - 4. ALCYON (Théâtre) - OLA - 5. RAV (Var) - OC - 6. ILES - BOULOIE (Petit Théâtre de la) - 7. E.O. - MEDICIS (Galerie) - 8. CIMAISE (Galerie) - SIS - 9. OS - OPERA (Théâtre et place du Théâtre) - 10. RON (ronron) - BACCHUS (Théâtre) - 11. THEATRE (Galerie du - et Nouveau) - OS - 12. POSTE (Salle de l'Antienne) - TEST.

VERTICALEMENT : A. GALERIE CART - B. AVA - ALOI - OH ! - C. LE PAVE - MONEP - D. E.U.R.L. - AS - AO - E. ECU - MI - BTS - F. INDY - BES - ART (Galerie d'Art Contemporain) - G. E.S.E.O. - ODE - C.E.E. - H. LN - UI - OC - I. EUL (lue) - LLC - PHOT - J. S.N.E.O. - OISEUSE - K. TI -- LOISIRS - L. ESPACE (Théâtre de l') - SA - ET.